

**Agir ensemble
contre l'illettrisme**

Pour l'accès de tous à la lecture,
à l'écriture et aux compétences de base



Bilan

« Agir ensemble contre l'illettrisme »

Grande cause nationale 2013

1er mars – 31 décembre 2013

Assises régionales et nationales de l'illettrisme, campagne officielle,
temps forts, actions du collectif de 67 organisations
fédérées par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme,
porteur du label Grande cause nationale

7 janvier 2014

Rappel des enjeux du label « Agir ensemble contre l'illettrisme », grande cause nationale 2013

Susciter une prise de conscience en faisant connaître à tous la réalité et l'ampleur du phénomène.

Adresser à tous un message positif pour expliquer que l'on peut renouer avec la lecture et l'écriture quel que soit son âge.

Amplifier la mobilisation pour que les solutions se développent.

Rappel des 7 engagements inscrits dans le dossier de candidature

Le dossier de candidature déposé le 7 janvier 2013 auprès du Premier ministre par l'ANLCI au nom du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » comportait 7 engagements :

- 1 | Communiquer les résultats de la nouvelle enquête IVQ sur l'illettrisme dès le 18 décembre 2012
- 2 | Organiser une table ronde nationale sur la lutte contre l'illettrisme, un enjeu pour l'inclusion sociale et la compétitivité en lien avec le ministère chargé de la formation professionnelle
- 3 | Organiser des Assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme sur tout le territoire
- 4 | Organiser une campagne de communication télé, radio, internet et presse pour sensibiliser le grand public sur l'illettrisme
- 5 | Amplifier la communication grâce à l'implication des membres du collectif Grande cause nationale
- 6 | Accompagner la mise en place de manifestations labellisées Grande cause nationale 2013
- 7 | Organiser des Assises nationales de l'illettrisme en clôture de l'année 2013

Les 7 engagements ont tous été tenus en 10 mois depuis l'attribution du label par le Premier ministre le 1^{er} mars 2013.

Synthèse des faits marquants de 2013

- La conférence de presse organisée le 18 décembre 2012 par l'ANLCI à l'Assemblée nationale pour rendre public et diffuser auprès des médias les résultats de la nouvelle enquête Information et vie quotidienne sur l'illettrisme. Les résultats de l'enquête IVQ 2011 ont été largement repris par la presse nationale, par les radios et les télévisions.
- La table ronde nationale « la lutte contre l'illettrisme, un enjeu pour l'inclusion sociale et la compétitivité » en présence du ministre chargé de la Formation professionnelle organisée le 17 janvier 2013.
- L'entrée du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (54 millions d'euros mobilisés en 2013 pour la lutte contre l'illettrisme dans les entreprises) et de Force ouvrière parmi les membres du collectif Grande cause 2013 portant leur nombre à 67.
- La forte mobilisation au plus près des personnes et des territoires de juin à septembre 2013 avec la tenue des Assises régionales de l'illettrisme : 22 rencontres, plus de 4.300 participants, 454 articles de presse (Presse quotidienne régionale et nationale) sur les assises en région. Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social et George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la Réussite éducative étaient présents respectivement aux assises de Rhône-Alpes et de Midi-Pyrénées.
- La démultiplication du message avec la diffusion d'informations par les membres du collectif auprès de leurs adhérents et auprès du grand public (dossiers sur l'illettrisme dans les revues mutualistes par exemple et campagnes de communication).
- Pour la première fois dans notre pays, la diffusion d'une campagne d'information nationale sur l'illettrisme à la télévision, à la radio, dans la presse ainsi que la diffusion de très nombreux reportages (juin à octobre 2013).
- La tenue d'assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre 2013 à Lyon, point d'orgue de la mobilisation en 2013, qui ont réuni 894 personnes sur deux jours et demi. Un message du Président de la République a été lu et remis à tous les participants. George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative a présenté une série de mesures visant à renforcer la prévention de l'illettrisme et à généraliser les Actions éducatives familiales.
- Plus d'une centaine de manifestations locales et nationales ont été labellisées «Grande cause nationale 2013».
- De nombreux outils d'information ont été réalisés en 2013 pour poursuivre la mobilisation au-delà de l'année de grande cause.



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} mars 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT a attribué le label **Grande Cause Nationale** pour 2013 au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Ce label permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.

Par cette distinction, le Premier ministre a voulu souligner et encourager la démarche de rassemblement des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme.

Il souhaite également sensibiliser les Français à un problème méconnu et sous-estimé. En France, l'illettrisme ne concerne pas moins de 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans. Bien qu'elles aient été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. L'illettrisme est un obstacle dans toutes les sphères de la vie familiale, citoyenne et professionnelle.

En faisant de la lutte contre l'illettrisme la Grande cause nationale 2013, le Premier ministre marque la volonté du Gouvernement de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle, et pour participer pleinement à la vie démocratique.

Contacts service de presse : 01 42 75 50 78/79
Mail : service.presse@pm.gouv.fr

Hôtel de Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS

Engagement n°1 : Communiquer les résultats de la nouvelle enquête IVQ sur l'illettrisme dès le 18 décembre 2012

Une conférence de presse a été organisée le **18 décembre 2012** par l'ANLCI à l'Assemblée nationale pour rendre publics et diffuser auprès des médias les résultats de la nouvelle enquête Information et vie quotidienne sur l'illettrisme.

Les résultats de l'enquête IVQ 2011 ont été largement repris par la presse nationale, par les radios et les télévisions.

Dépêche AFP du 18 décembre 2012 à 16h47 par Charlotte Hill – PARIS (AFP)

France: 2,5 millions d'illettrés

L'illettrisme a reculé en France ces dernières années, mais concerne toujours 7% des adultes de 18 à 65 ans, soit 2,5 millions de personnes, selon une étude de l'Insee rendue publique mardi.

Au total, 16% des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine éprouvaient en 2011 des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit, selon cette enquête. Parmi ces personnes, 7% avaient été scolarisées dans le pays et ne maîtrisaient pas suffisamment les compétences de base en lecture, écriture et calcul pour être autonomes, ce qui correspond à la définition de l'illettrisme.

Lors de la précédente enquête menée pour la première fois en 2004, 12% des personnes interrogées étaient dans une situation préoccupante par rapport à l'écrit et 9% étaient illettrées, soit quelque 3 millions de personnes.

(...)

Pour l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), ces résultats "encourageants" sont aussi à mettre au compte d'une "plus forte mobilisation dans ce domaine", ce qui permet notamment chaque année à "entre 60.000 et 100.000 personnes" de bénéficier d'une formation.

"Maintenant que le mouvement est enclenché, c'est possible de faire plus", a plaidé la présidente du conseil d'administration de cette agence Marie-Thérèse Geffroy, au cours d'une conférence de presse. Avec l'appui d'un collectif d'une soixantaine d'organisations, l'ANLCI réclame donc que l'illettrisme soit déclaré grande cause nationale en 2013 par le Premier ministre.

Pour l'Agence, obtenir ce label serait "un formidable coup de projecteur donné à ce phénomène", qui permettrait notamment de "briser un certain nombre d'idées reçues" et montrer qu'il existe des solutions et que "l'on peut apprendre quel que soit son âge".

(...)

L'ANLCI va analyser d'ici la fin du 1er trimestre 2013 les données de l'Insee, pour avoir une vision plus affinée de l'illettrisme en France et identifier notamment les secteurs les plus touchés ou la part des personnes dans l'emploi (57% en 2004).



Suite à la nouvelle enquête INSEE-ANLCI 2011 sur l'illettrisme, la plaquette « illettrisme, les chiffres » a été rééditée en 30.000 exemplaires grâce à l'appui du réseau ImpriFrance, pour communiquer largement sur l'ampleur du phénomène.

Engagement n°2 : Table ronde nationale sur la lutte contre l'illettrisme, un enjeu pour l'inclusion sociale et la compétitivité, organisée en lien avec le ministère chargé de la Formation professionnelle le 17 janvier 2013



« *Pouvoirs publics, employeurs, représentants des salariés, OPCA : nous devons poursuivre ce travail de dévoilement d'un phénomène qui s'il n'est pas connu, s'il n'est pas admis, ne peut être combattu. C'est la raison pour laquelle avec Michel Sapin nous soutenons fermement la candidature illettrisme grande cause 2013* ». C'est en ces termes que Thierry Repentin, ministre délégué à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage a conclu la table ronde « **la lutte contre l'illettrisme, un enjeu pour l'inclusion sociale et pour la croissance économique** », organisée le 17 janvier dernier à Paris par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et placée sous l'égide du ministre.

Plus de 80 participants étaient présents, principalement composés de représentants des partenaires sociaux et des régions en présence des décideurs impliqués dans le développement de la lutte contre l'illettrisme, parmi lesquels

Thierry Lepaon (CGT), Jean-Pierre Therry (CFTC), Alain Druelles (Medef), Yanic Soubien (Région Basse Normandie) et Catherine Barbaroux (ADIE).

Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI a ouvert les travaux de la table ronde en rappelant les avancées de ces dernières années, le rôle de l'ANLCI ainsi que sa méthode de travail fondée sur le partenariat.

La matinée a ensuite été marquée par plusieurs interventions dont celle de Nicolas Jonas de la division Emploi de l'Insee, venu présenter les résultats de la récente enquête information et vie quotidienne 2011-2012 qui révèle qu'en 2011, 11 % des personnes âgées de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine éprouvent des graves ou fortes difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit. Parmi celles qui ont été scolarisées en France, 7 % (soit 2 500 000 personnes) peuvent être considérées en situation d'illettrisme, contre 9 % en 2004.



A l'issue de cette présentation, l'ANLCI a rendu public l'exploitation de l'enquête Insee centrée sur le profil des personnes en situation d'illettrisme. Hervé Fernandez a à ce titre, et avant de rentrer dans le cœur du débat, rappelé l'importance de parler des compétences de base, car IVQ a montré que 15% des personnes ont des difficultés graves avec le calcul.

L'engagement des acteurs

« Après l'étude sur l'illettrisme du Ceser de Basse-Normandie, nous nous sommes saisis de cette question importante [...]. Il est donc de notre responsabilité de mettre en place des processus pour permettre à chacun, quel que soit son statut, de développer ses compétences », déclare Yannick Soubien, Vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie. Pour ce faire, le Conseil régional a mis en place en novembre 2011 une commission consacrée à l'illettrisme au sein du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP), commission qui a pour objectif d'observer les pratiques et actions menées en matière de lutte de contre l'illettrisme dans la région.

Thierry Lepaon a présenté quatre préconisations qu'il juge nécessaires pour « vaincre l'illettrisme » : développer l'action dans la Fonction publique territoriale, accompagner les personnes en situation d'illettrisme, améliorer les bilans en entreprises (de compétences et sociaux), améliorer les plans de formations soumis à concertation et négociation.



Pour Thierry Lepaon : « Nous travaillons sur la question de l'illettrisme depuis quelques années, sur le plan des solutions à apporter, du regard sur l'illettrisme et de l'aide au quotidien dans le milieu du travail [...]. Pour vaincre l'illettrisme, il faut d'abord arrêter d'en produire [...]. C'est une question de civilisation et de citoyenneté, y compris au sein de l'entreprise ». Ce dernier plaide pour la mise en place au sein des entreprises de plus de 300 salariés d'un outil sous la forme d'un bilan de compétences qui permettra aux partenaires sociaux d'engager des discussions de qualité afin de trouver des solutions et de mettre en place des réelles mesures pour lutter contre l'illettrisme dans l'entreprise.

Alain Druelles du MEDEF dans son intervention a reconnu que l'ampleur du phénomène avait été sous-estimée et déclaré : « la mise en œuvre d'actions d'abord ponctuelles puis organisées nous a amenés à faire un effort constant de pédagogie concernant l'impact sur les ressources humaines, la détection des situations d'illettrisme et le déploiement des actions de formation ». Le MEDEF a profité de cette matinée pour réaffirmer son soutien et son implication dans le collectif porteur de la candidature « illettrisme : grande cause 2013 ».

Une évolution rendue possible grâce au moyens du FPSPP et à des outils comme le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle

Également présent à cette table ronde, Jean-Pierre Therry de la CFTC selon qui « L'illettrisme était un sujet tabou il y a quelques années » et qui confirme que les partenaires sociaux se sont emparés de cette question « à bras le corps » par la création du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) qui permet d'accompagner les entreprises adhérentes des OPCA dans cette démarche de lutte contre l'illettrisme. Et d'ajouter que l'entretien professionnel doit faire avancer dans l'analyse des enjeux pour chaque personne sur le plan individuel et professionnel, en insistant sur le rôle prépondérant des partenariats, y compris associatifs avec des bénévoles.

Hervé Fernandez avait rappelé dans son introduction que ces développements en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme dans l'entreprise ont été permis grâce aux moyens du FPSPP et que de nombreux outils de positionnement et de formation ont par ailleurs été développés à partir du référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) de l'ANLCL, né d'une réflexion commune entre divers partenaires. Cet outil au service des entreprises a, rappelons-le, été créé en réponse à la volonté des OPCA de trouver un moyen favorisant le dialogue avec l'entreprise sur la question de la prise en charge de l'illettrisme. Il permet de disposer de repères stables à partir d'un diagnostic fonctionnel direct en prise sur le poste de travail des salariés en adoptant une démarche inédite : partir des situations de travail réelles et déterminer les contours de socles de compétences de base attendus dans les secteurs professionnels, en vue d'engager un plan d'action.

Témoignages de l'entreprise Cooper et Standard et de l'organisme de formation C.L.P.S



Séverine Ferenc, responsable pédagogique chez CLPS est venue témoigner de la collaboration qui s'est opérée en 2012 entre l'équipementier automobile Cooper-Standard et l'organisme de formation CLPS et qui a permis, grâce à l'utilisation du RCCSP de l'ANLCI, « de trouver un langage commun entre les pédagogues et les entreprises ».

CLPS a mis en place une formation sur les compétences clés pour 28 salariés de chez Cooper-Standard qui s'est déroulée sur une dizaine de jours sur plusieurs sites (Rennes, Vitré et Lillebonne).

Béatrice Arnould, responsable RH chez Cooper-Standard explique les raisons de la mise en place de cette formation : « lors de l'introduction d'un processus qualité dans ces usines, nous nous sommes rendus compte que certains salariés ne pouvaient pas réaliser une tâche d'évaluation des produits car ils étaient en difficulté avec la documentation interne ».

Témoignage du Centre de formation d'apprentis (CFA) de Saint-Denis

Le CFA du bâtiment de Saint-Denis a mis en place des formations axées sur les situations professionnelles pour permettre aux apprentis en difficulté de mieux maîtriser les compétences de base. Mathieu Pon, directeur du CFA a apporté son témoignage notamment sur l'engagement du CFA dans sa démarche interne de réduction du taux d'illettrisme et de prévention du décrochage scolaire, dans le cadre de l'expérimentation « Renforcer les compétences de base des apprentis » menée par l'ANLCI avec le soutien de la Fondation BTP Plus. Le CFA privilégie l'accompagnement individuel et le travail en groupes de besoins. 70 jeunes sont suivis de manière renforcée, les équipes travaillent sur les postures des formateurs et maîtres de stages afin de proposer des programmes adaptés et motivants pour les jeunes.



Fodé Doucouré, jeune apprenti bénéficiaire de ce dispositif visant à sécuriser le parcours d'apprentissage des jeunes est également venu partager son expérience personnelle.

Témoignage de la chargée de mission de l'ANLCI en Lorraine



Anne Poisneuf, chargée de mission de l'ANLCI en Lorraine est intervenue afin de présenter la méthode de travail partenarial et interministérielle de l'ANLCI et fournir une illustration de la fonction et du rôle du chargé de mission régional. Elle intervient sur les champs de la prévention, l'insertion des jeunes, l'entreprise et la professionnalisation des acteurs y compris les bénévoles.

Témoignage de Catherine Barbaroux, présidente de l'ADIE

Catherine Barbaroux est présidente de l'ADIE, Association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit et propose aux micro-entrepreneurs un accompagnement adapté à leurs besoins. Elle a apporté son témoignage sur les thématiques de la création de petites entreprises, le micro-crédit et l'appui de bénévoles dans le suivi des projets. Elle a tenu à rappeler à la fin de son intervention le rôle essentiel de l'ANLCI dans la politique menée pour prévenir et lutter contre l'illettrisme au travail : « l'ANLCI est un outil qui fait aujourd'hui démonstration de son utilité ».

La table ronde a été animée d'échanges, questions et propositions de la salle, d'organismes de formation, journalistes et associations présentes comme AGIRabcd, le Secours Populaire, etc. Quelques éléments essentiels ressortent des échanges : « *communiquer sur l'illettrisme, lier illettrisme et croissance économique, lier illettrisme et accompagnement individualisé des personnes, changer de regard, réunir pour mieux agir* ». Cette matinée de concertation et d'échanges s'est tenue au lendemain du dépôt du dossier de candidature « illettrisme, grande cause 2013 » auprès des services du Premier Ministre.

Les travaux de cette journée ont été conclus par Thierry Repentin, ministre de la Formation professionnelle et de l'apprentissage qui a annoncé deux priorités d'actions :

- pour les jeunes : vers l'accès à un premier niveau de qualification, le CFA est au cœur de plateformes de lutte contre le décrochage ;
- pour tous : il faut donner un caractère concret au droit à la formation tout au long de la vie, par des accords ambitieux entre l'Etat et les partenaires sociaux.

Ce dernier a également évoqué dans ses préconisations l'importance de certains leviers dans l'action enclenchée, notamment :

- Le FPSPP avec la convention-cadre 2013-2015 et ses appels à projets ;
- Dans le lien entre la lutte contre l'illettrisme et le reclassement des personnes, les régions se verront octroyer une compétence pour un Service Public de l'Orientation et le partenariat stratégique Etat-ANLCl sera renouvelé ;
- La candidature « 2013 Illettrisme Grande Cause Nationale ».

Après avoir salué l'engagement des partenaires sociaux pour faire reculer l'illettrisme, Thierry Repentin a plaidé pour que la lutte contre l'illettrisme obtienne le label Grande cause nationale 2013 : *"Avec Michel Sapin, nous soutenons fermement cette candidature", a déclaré le ministre délégué, précisant que même si des progrès ont été faits, il faut "poursuivre ce travail de dévoilement d'un phénomène qui s'il n'est pas connu, s'il n'est pas admis, ne peut être combattu".*

Engagement n°3 : la tenue des Assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme pour que l'information sur le problème à résoudre et sur les solutions circulent sur tous les territoires (juin-septembre 2013)

La candidature pour l'obtention du label prévoyait un volet territorial fort pour créer une dynamique au plus près des personnes et des territoires dès les premiers mois d'attribution du label.

Les Assises de l'illettrisme se sont tenues dans 22 régions et se sont révélées un moyen très efficace de faire vivre le label Grande cause nationale sur le plan local. Mises en œuvre par les équipes nationale et régionale de l'ANLCI, associant décideurs, représentants en région des membres du collectif Agir ensemble contre l'illettrisme et acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, elles ont été des rendez-vous clés pour informer l'opinion sur le label Grande cause, comprendre les enjeux régionaux, les solutions proposées et construire de nouvelles coopérations. Tel était l'objectif initial donné à ses réunions. Les Assises sur les territoires ont mobilisées plus de 4.300 personnes.

Grâce à la couverture des médias régionaux (France 3, télévisions et radios locales) et de la presse quotidienne régionale et locale, l'information sur la grande cause a été très largement relayée sur les territoires. Depuis le 1^{er} mars, l'ANLCI avait noué un partenariat opérationnel avec la PQR et la presse locale hebdomadaire pour faciliter la couverture presse des assises et la diffusion d'articles sur les solutions proposées aux personnes.

Les assises ont donc permis d'informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge et que des solutions existent.

En Rhône-Alpes, le 10 juin ces assises ont réuni plus de 350 participants en présence du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Michel Sapin, et à Toulouse, le 2 juillet, les assises se sont déroulées en présence de la Ministre déléguée à la réussite éducative, Madame George Pau-Langevin.



Madame George Pau-Langevin, ministre chargée de la Réussite éducative, lors des Assises de l'illettrisme en Midi-Pyrénées, le 2 juillet 2013.

REGION	Date Assises	Nombre de participants
ALSACE - Mulhouse	27/06/2013	460
AUVERGNE – Clermont Ferrand	25/06/2013	105
BASSE-NORMANDIE - Caen	25/06/2013	200
BOURGOGNE - Dijon	27/09/2013	208
CENTRE – Orléans	11/06/2013	200
CHAMPAGNE ARDENNE	5/09/2013	183
FRANCHE-COMTE - Besançon	05/07/2013	110
GUADELOUPE - Baie-Mahault	04/10/2013	171
GUYANE - Cayenne	31/05/2013	80
HAUTE NORMANDIE - Rouen	04/06/2013	240
ILE-DE-FRANCE - Paris	09/07/2013	200
LANGUEDOC-ROUSSILLON - Montpellier	03/07/2013	150
LIMOUSIN - Solignac	02/07/2013	190
LORRAINE - Metz	13/06/2013	300
MIDI-PYRENEES - Toulouse	02/07/2013	170
NORD-PAS-DE-CALAIS - Roubaix	27/06/2013	200
PACA - Marseille	26/06/2013	162
PAYS-DE-LA-LOIRE - Nantes	10/07/2013	125
PICARDIE - Amiens	10/07/2013	174
POITOU-CHARENTES - Niort	11/07/2013	243
REUNION – Saint Denis	27/05/2013	150
RHONE-ALPES - Lyon	10/06/2013	350

Zoom sur...

Acteurs de terrain, institutionnels, entreprises, salariés, formateurs..., ont répondu à la mobilisation, avec dans certaines régions, la présence des Préfets, Présidents de Conseils régionaux et de Ministres, comme ce fut le cas en Rhône-Alpes avec Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ou encore lors des Assises de Midi-Pyrénées qui ont accueilli George Pau-Langevin, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, Chargée de la Réussite éducative.

Les Assises en Rhône-Alpes : des personnes sorties de l'illettrisme échangent avec le Ministre du Travail

Les assises régionales de l'illettrisme qui se sont déroulées à Lyon le 10 juin 2013 en Préfecture de Région, en présence de Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, ont réuni près de 350 personnes.

Trois grandes thématiques ont été abordées durant cette rencontre : la prévention de l'illettrisme, l'insertion et la formation des jeunes en situation d'illettrisme et la formation de base des adultes avec des présentations d'actions.



À cette occasion, le Ministre a rencontré des apprenants, échangé avec les acteurs, pour réaffirmer la volonté du Gouvernement, exprimée par le Premier Ministre lors de l'attribution du label Grande cause nationale 2013, de «faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle et pour participer pleinement à la vie démocratique».



La campagne d'affichage «Agir Ensemble contre l'illettrisme», Grande cause nationale a été rendue officiellement publique pendant ces assises, coïncidant avec le lancement sur les ondes de Radio France des spots radio de campagne.

La rencontre a également permis la signature du deuxième plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, en présence des représentants en région des 66 membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme», du Préfet de Région, Jean-François Carencu, de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional, Françoise Moulin-Civil, Rectrice de l'Académie de Lyon, Olivier Audéoud, Recteur de l'académie de Grenoble, Gilles Pelurson, Directeur de la DRAAF et Alain Parodi, Directeur de la DRJSCS.



Ce plan représente un engagement sur 3 ans des services déconcentrés de l'État et des collectivités et donne les moyens de rendre lisible la contribution de chacun à la politique de lutte contre l'illettrisme, la mise en cohérence et l'organisation des moyens autour d'objectifs stratégiques et d'un programme

d'actions organisé autour de 2 axes : prévention et/ou familles, jeunes et adultes demandeurs d'emploi et salariés. Quatre thématiques prioritaires issues des orientations régionales ont été retenues : sensibilisation et professionnalisation des acteurs, visibilité de l'offre existante, mutualisation et mise en réseau des acteurs, et construction de parcours.

En savoir plus sur ces assises sur www.antci.gouv.fr



Les Assises en Guyane : les usagers prennent la parole

Le vendredi 31 mai, en clôture de la semaine de mobilisation «Éducation pour tous», des assises régionales de prévention et de lutte contre l'illettrisme se sont tenues à l'Hôtel L'Ebène Verte, en Guyane, réunissant près de 70 participants composés d'acteurs institutionnels, associatifs, membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» et usagers des formations du PREFOB Guyane.

Une journée riche en échanges, dont la matinée a été consacrée aux partenariats locaux avec le monde du travail, les associations, l'Éducation Nationale et a donné la parole aux stagiaires au travers d'interventions en théâtre forum d'un groupe d'apprenants de l'Alliance Française de Cayenne. L'après-midi a, quant à elle, été consacrée à la tenue de trois ateliers de discussion sur les animations lecture, l'engagement dans l'accès de tous à l'éducation et l'alphabétisation familiale.

L'Agence Quand les livres relient et l'AFEV, membres du comité consultatif de l'ANLCI et du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» ont également, grâce à leur présence, contribué à cette semaine de mobilisation.



Les Assises en PACA : comment mobiliser et agir avec le monde du sport ?

170 personnes ont participé aux assises régionales de la lutte contre l'illettrisme qui se sont tenues le 26 juin dernier dans les salons d'honneur de la Préfecture à Marseille.

Ce temps fort avait pour principal objet d'élargir le cercle des acteurs traditionnels de la lutte contre l'illettrisme tout en multipliant les relais pour que des messages essentiels parviennent jusqu'aux personnes concernées : celui de dire «vous n'êtes pas seuls, l'illettrisme n'est pas une fatalité, on peut apprendre à tout âge, des réponses existent pour se former».

Des représentants des professionnels de santé, des fédérations d'écrivains publics, d'auto-écoles, des services grand public comme le groupe la Poste, la SNCF, des grands réseaux associatifs de lutte contre l'exclusion, des partenaires sociaux, ont ainsi été invités à «Faire passer le mot».

Les assises ont aussi été l'occasion de lancer un nouveau chantier régional inscrit dans le cadre du Forum 2.0 de l'ANLCI : la mobilisation du monde du sport sur le champ de la prévention de l'illettrisme. Depuis la rentrée, des clubs et comités sportifs collaborent à la formalisation de modes d'action sur ce champ peu investi jusqu'alors.

Enfin, un des points forts de cette rencontre aura été la contribution de 27 structures à l'animation de stands très appréciés par les participants : Centre Ressource Illettrisme régional, OPCA, groupements des organismes de formation, grands réseaux de bénévoles, fondations, porteurs en région des Actions éducatives familiales (AEF) et d'actions culturelles. Les soutiens du SGAR, de la DRJSCS et du CRI-PACA ont également contribué à la réussite de cette journée.



Les Assises en Basse-Normandie : faire passer les messages au plus près des personnes et des territoires

La Basse-Normandie, après avoir accueilli près de 250 personnes lors de la Semaine de l'illettrisme a organisé des Assises de l'illettrisme pour clôturer cette semaine de mobilisation et ainsi ouvrir de nouvelles perspectives. 200 personnes ont assisté le 25 juin à cette rencontre qui s'est tenue au palais des congrès de Caen.

À la demande de la Direccte et du Conseil régional de Basse-Normandie très impliqués dans la lutte contre l'illettrisme au sein de cette région, une semaine de l'illettrisme a été organisée du 21 au 24 mai 2013, précédant ainsi les assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

11 territoires ont été choisis dans la région basse-normande pour organiser cette semaine de l'illettrisme qui s'est articulée autour de deux actions phares : 20 petits déjeuners «découverte» à l'initiative des Ateliers de formation de base ainsi que 3 temps forts locaux qui se sont déroulés en même temps dans plusieurs villes de la région (Alençon, Caen et Granville).

Ces rencontres, qui ont permis de s'emparer de la dynamique des Assises régionales pour sensibiliser à l'illettrisme, devaient s'attacher à valoriser ce qui se fait à l'échelle d'un territoire autour d'actions «exemplaires», donner la parole aux acteurs locaux, recueillir notamment les attentes et les besoins, impulser une dynamique territoriale par l'exemplarité et la mobilisation de partenariats, rechercher des leviers régionaux à mobiliser pour mieux repérer et accompagner les jeunes, les salariés ou les demandeurs d'emploi.

Les trois temps forts locaux

Ces temps fort ont permis de présenter des actions exemplaires menées sur le territoire et d'ouvrir les débats avec les acteurs locaux en vue de déterminer des axes de progrès, des leviers de démultiplication ou de pérennisation.

Ces débats et leurs conclusions ont, par la suite, été repris à l'occasion des assises régionales, alimentés par des témoignages de participants ou par la mise en valeur d'actions jugées innovantes.

Le premier temps fort organisé à Caen «Agir contre l'illettrisme en entreprise» a permis de travailler sur une thématique en lien avec les priorités régionales pour les salariés d'entreprise. Le second temps fort qui, lui, s'est déroulé à Alençon sur le thème «Agir contre l'illettrisme : nouveaux partenariats avec le monde associatif» faisait suite à des demandes de partenaires régionaux et a été organisé pour les associations. Enfin, le dernier temps fort s'est tenu à Granville sur la thématique «Parents et réussite scolaire». Il a été organisé en référence aux Actions Éducatives Familiales menées par l'ANLCI.



Temps fort «Agir contre l'illettrisme en entreprise» - Caen : des salariés diplômés en présence du Vice-président de la Région Basse-Normandie, Yanic Soubien.



Il est nécessaire de rapprocher les familles de l'école à travers des actions portées conjointement par les acteurs de la formation initiale et continue. »



20 petits-déjeuners «découverte»

Ces rencontres sont le fruit d'une mobilisation exemplaire des organismes de formation intervenant dans la lutte contre l'illettrisme sur les dispositifs Compétences Clés de l'État ou Programme Formation de Base de la Région.

Chaque organisme présent a organisé son propre «petit-déjeuner porte-ouverte» avec l'ensemble de ses équipes de formateurs et de stagiaires, en lien avec le centre de ressources illettrisme régional, l'ERREFOM, qui s'est chargé de centraliser les 20 projets.



Petit-déjeuner - ENEFA.

« S'il est nécessaire de distinguer lutte contre la pauvreté et lutte contre l'illettrisme, il faut inventer de nouvelles situations d'interface entre dispositifs et acteurs, imaginer de nouvelles solutions. »

Les Assises de l'illettrisme en Basse-Normandie

Grâce aux apports de la semaine de l'illettrisme, des assises régionales ont réuni à Caen le 25 juin dernier près de 200 participants. Elles ont permis d'aborder les thématiques autour de la sécurisation des parcours d'un jeune en situation d'illettrisme et des leviers et enjeux du développement de parcours pour les salariés. Des témoignages d'acteurs ayant participé aux rencontres locales sont d'ailleurs venus illustrer certains questionnements ou axes de travail.

Il s'agit là d'une opération réussie pour parler de l'illettrisme et montrer que des solutions existent puisque ce sont plus de 500 personnes qui ont participé à la semaine de l'illettrisme et aux assises régionales : prescripteurs de formation, organismes de formation, élus locaux, chefs d'entreprises,...

Le choix de regrouper l'ensemble des manifestations sur une semaine durant la semaine de l'illettrisme a permis de générer un certain impact médiatique. Ainsi, les organismes de formation qui se sont tous mobilisés pour cette manifestation se sont sentis valorisés et reconnus, à travers les articles parus dans la presse locale, les retours très positifs de leurs partenaires et l'implication de l'État et de la Région qui a donné envie à ces derniers de pérenniser le concept en le répétant tous les deux ans. Enfin, des actions de formation ont pu voir le jour grâce à des contacts pris lors de ces rencontres-découverte.

À noter qu'une nouvelle rencontre régionale «Lutte contre l'illettrisme : quel accompagnement par les bénévoles ?» qui a réuni l'ensemble des associations régionales et les ateliers de formation de base, a été organisée le 15 octobre dernier, en partenariat avec la DRJSCS et la Région, en écho au temps fort organisé à Alençon sur la problématique du monde associatif.



L'un des supports proposés pour ces rencontres «Agir contre l'illettrisme» en Basse-Normandie

Engagement n°4 : Pour la première fois dans notre pays, une campagne télé, radio et presse pour susciter une prise de conscience sur l'illettrisme (juin-octobre 2013)

Pour la première fois en France, une campagne visant à sensibiliser le grand public a été menée sur les médias télé, radio et presse pour faire connaître l'illettrisme au plus grand nombre, susciter une prise de conscience dans l'opinion. Elle permet ainsi d'ancrer l'illettrisme dans le quotidien de tous et entend renforcer le travail d'information et de prévention mené par le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme». La campagne a été menée en partenariat avec l'agence de communication DDB.

Deux spots radios sous forme d'histoires contées



À partir du 10 juin dernier, deux spots radios ont été diffusés très largement sur toutes les stations du Groupe Radio France (France inter, France Culture, France Bleue, France Info, Le Mouv) pour accompagner la mobilisation sur les territoires au moment de la tenue des Assises régionales.

On y entend une voix qui raconte une histoire, comme dans un conte. Le premier spot radio propose une information simple sur le phénomène de l'illettrisme. Le second spot a accompagné la tenue des Assises régionales de l'illettrisme et a insisté sur les solutions qui existent.

Spot de sensibilisation sur l'illettrisme

«Il était une fois un pays où 2 millions et demi de personnes ne savaient ni lire ni écrire. Elles avaient appris dans leur enfance et puis, au hasard de la vie, elles avaient oublié. Elles ne comprenaient pas les notices de médicament, ni le menu au restaurant. Et le soir, elles ne pouvaient pas lire d'histoires à leurs enfants. Ce pays aux 2 millions et demi d'adultes en situation d'illettrisme n'a hélas rien d'imaginaire : c'est la France. Cette année, l'illettrisme a été déclaré Grande cause nationale grâce au collectif «Agir Ensemble contre l'illettrisme». Vous aussi, pour que l'histoire finisse bien, rejoignez-nous sur illettrisme2013.fr».

Spot dédié aux Assises en région

«Il était une fois un pays où plus de 2 millions de personnes ne savaient ni lire ni écrire. Elles avaient appris dans leur enfance et puis, au hasard de la vie, elles avaient peu à peu perdu ces acquis. Ce pays aux 2 millions d'illettrés n'a rien d'imaginaire : c'est le nôtre. Cette année, l'illettrisme a été déclaré Grande cause nationale, grâce au collectif de 65 organisations fédérées par l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme. Des solutions existent, et on peut réapprendre quel que soit son âge. Des assises se tiennent en ce moment dans toutes les régions pour faire connaître les outils et les actions qui réussissent. Alors vous aussi, pour que l'histoire finisse bien, pour que l'on ose enfin parler d'illettrisme sans honte dans notre pays, rejoignez la mobilisation sur illettrisme2013.fr»

Les spots sont disponibles en téléchargement sur www.anlci.gouv.fr, rubrique «témoignages»

«Plus de 2 millions de français resteront hélas persuadés qu'il s'agissait d'une publicité pour...» est le message qui a été repris sur l'ensemble des déclinaisons des visuels de la campagne d'affichage réalisée par l'Agence DDB pour le compte du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme». En jouant avec les codes de la consommation qu'elles détournent, ces affiches véhiculent un message fort puisqu'elles inscrivent l'illettrisme dans la vie quotidienne de chacun, en s'adressant à tout le monde.

Les personnes en situation d'illettrisme sont ainsi mises au cœur de la société, tout comme le problème de l'illettrisme. Ces visuels sont aujourd'hui repris et diffusés auprès du collectif et de nombreux médias (internet, presse, ...). Cinq modèles d'affiches sont disponibles sur demande en téléchargement sur : www.anlci.gouv.fr.



La campagne presse du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» a remporté le 18 juin le prix (Le Lion d'or) de la meilleure campagne presse (seul prix remporté par la France dans cette catégorie) au festival international de la publicité à Cannes, après avoir gagné le 10 juin dernier, le prix de la meilleure campagne d'intérêt général 2013, au Grand Prix Stratégies de la publicité et des stratégies média.

Une fausse bande-annonce de film pour créer la surprise



La diffusion du spot officiel de la campagne s'est déroulée du 16 au 30 septembre sur les chaînes du groupe France Télévision et est en cours de diffusion sur les chaînes du groupe Canal Plus.

Réalisé avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations, le spot se termine par la diffusion du numéro indigo (0 820 33 34 35) pour aider les personnes concernées à trouver des solutions.

L'idée reprise est celle d'une fausse bande-annonce pour un film de science-fiction, destiné à susciter une prise de conscience et faire comprendre que sans la capacité à lire, les images peuvent être trompeuses. Le concept du détournement des codes visuels a de nouveau été exploité, tel que le reprenaient les affiches de la campagne presse du collectif.

D'après le bilan qui a été communiqué par France Télévision, le collectif Grande cause nationale 2013 a bénéficié de 359 diffusions gratuites du spot sur le service public de la télévision. Avec l'appui du Service d'Information du Gouvernement, l'ANLCI a négocié et obtenu la diffusion gratuite de 27 passages sur toutes les chaînes du groupe Canal Plus (non prévu dans le dispositif Grande cause). Sur le service public de la radio, le collectif a bénéficié de 108 diffusions gratuites du spot.

Des émissions, reportages télés et radios pour faire passer le message et amplifier les effets de la campagne de sensibilisation

Depuis l'obtention du label «Illettrisme Grande cause nationale», de nombreux reportages, émissions et interviews ont été réalisés sur la thématique de l'illettrisme, préparés en lien avec les membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme», dans les médias régionaux et nationaux.



Quelques exemples de reportages réalisés dans l'année :

Vendredi 5 avril 2013 de 10h à 11h sur France Inter



Guillaume Erner a consacré son émission « **Service Public** » à l'illettrisme. Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCL a participé à l'émission, ainsi que Hugues Lenoir, sociologue et enseignant à l'université Paris Ouest Nanterre. Pascal Koelf, moniteur cuisine en cours de formation ainsi qu'un formateur ont témoigné. www.franceinter.fr

Vendredi 12 avril 2013 à 16h10 sur RFI



RFI a proposé un sujet spécial *Illettrisme en entreprise*, en présence d'Hervé Fernandez et Eunice Mangado-Lunetta, directrice déléguée de l'AFEV. www.rfi.fr

Mercredi 17 avril 2013 à 14h20 sur France Info



Pascal Leguern a reçu Jean Pierre Villain, président de la [Fédération Générale des PEP](#) (Pupilles de l'Enseignement Public).

Dimanche 28 avril 2013 à 13h20 sur France Inter



L'émission « *Périphérie* » diffusée sur France Inter a donné la parole à Suzanne, 52 ans, qui explique son parcours et ses différentes étapes, partant de la peur, de l'esquive, des contournements, le manque de confiance, le jugement puis la porte ouverte, la fierté et enfin la possibilité d'aider les autres. Pour écouter l'émission : www.franceinter.fr

Entre avril et juin 2013 sur France Bleu et RCF



Anne Mességué, chargée de mission en Rhône-Alpes a pu présenter à de nombreux auditeurs la Grande cause nationale et la dynamique rhônalpine en matière de lutte contre l'illettrisme sur deux radios, France Bleu Rhône-Alpes et RCF. Hervé Fernandez a participé à l'émission « L'invité du matin » sur RCF le 14 novembre 2013.

Dimanche 19 mai 2013 sur TF1



- L'émission de TF1 « Sept à Huit » du 19 mai dernier à consacré un reportage sur l'illettrisme intitulé « Fou de mots ».
- Le JT de 13 heures a consacré un reportage à la lutte contre l'illettrisme le 21 mai dernier. Des stagiaires en formation ont ainsi pu apporter leur témoignage.
- L'Association Mots et Merveilles a fait l'objet d'un reportage télévisé le samedi 14 septembre, dans la deuxième partie de l'émission Reportages, présentée par Claire Chazal après le journal de 13 heures. Sous un format de 30 minutes, cette émission a relaté la vie de Jean Jacques qui est en situation d'illettrisme. Ce dernier a été filmé chez lui, avec sa famille mais aussi à l'association avec Didier son formateur bénévole.
- Le JT de 13 heures du 18 novembre 2013 a consacré un reportage sur les actions de la lutte contre l'illettrisme.

Vendredi 22 mai 2013 sur RTL



Flavie Flament a consacré son émission « On est fait pour s'entendre » à l'illettrisme le mercredi 22 mai : avec Benoît Hess, consultant formateur en entreprise, et Eunice Mangado-Lunetta, directrice déléguée de l'AFEV

Reportage dans 66 minutes sur M6 le 2 juin



L'émission 66 minutes traitant des faits divers, de l'actualité internationale et nationale diffusée sur M6 a consacré un reportage à la lutte contre l'illettrisme qui raconte le quotidien de Thierry, 37 ans, employé de mairie, en situation d'illettrisme. Le reportage s'intitule « Ils ne savent pas lire : le tabou de l'illettrisme ».

Reportages sur France 3



- Le directeur de l'ANLCI Hervé Fernandez a été invité à pour intervenir dans le JT de France 3 régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur en juillet 2013.
- France 3 bourgogne a réalisé un reportage sur l'illettrisme le mardi 17 septembre 2013, consacré au travail réalisé par l'association Clé 21 et au témoignage de Didier, un apprenant.
- La Présidente de l'ANLCI, Marie-Thérèse Geffroy, a été l'invitée du JT de France 3 Rhône-Alpes, le 13 novembre 2013.

Jeudi 3 octobre 2013 sur Guadeloupe 1ère



Hervé Fernandez a été interrogé sur la thématique de l'illettrisme lors du JT du 3 octobre diffusé sur la chaîne Guadeloupe 1ère.

Mardi 5 novembre sur France 2



Le **5 novembre 2013**, un reportage a été consacré à l'illettrisme dans l'émission « C'est au programme » présentée par Sophie Davant. Une présentation du spot télévisé de la campagne menée par le collectif « agir ensemble contre l'illettrisme » a été proposée.

Samedi 9 novembre 2013



L'émission « On n'arrête pas l'éco » de Mathieu Auger du 9 novembre 2013 a consacré un sujet dédié à la formation de base en entreprise. Un reportage au sein du Groupe Tefal a été proposé avec une interview du directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, Hervé Fernandez, de responsables d'OPCA et d'acteurs de l'entreprise.

L'histoire des grandes causes nationales racontée par France 5



"Le Magazine de la Santé", émission présentée sur France 5 du lundi au vendredi à partir de 13h35 par Marina Carrère d'Encausse et Michel Cymes a diffusé un reportage sur la thématique de l'histoire des grandes causes nationales. Dans ce cadre, le spot télévisé de la campagne nationale sur l'illettrisme a été diffusé.

Jeudi 26 décembre 2013 La Grande Librairie



Emission spéciale aux Folies Bergère dédiée à la mobilisation contre l'illettrisme, grande cause nationale 2013, en présence de nombreuses personnalités, auteurs, comédiens...et présentée par François Busnel. Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association Lecture Jeunesse.

Vendredi 10 janvier 2014 – 100% MAG sur M6



18h45 : reportages, portraits de jeunes confrontés à l'illettrisme, émission présentée par Faustine Bollaert.

Engagement n°5 : Des actions de communication en direction des personnes concernées et de leur entourage pour optimiser la campagne de communication grâce à l'implication des membres du collectif

Une communication renforcée grâce à l'implication des membres du collectif pour adresser à tous un message positif

Dès l'attribution du label le 1^{er} mars 2013 et comme elles s'y étaient engagées dans le dossier de candidature, les 66 associations et organisations du collectif Grande cause nationale «Agir ensemble contre l'illettrisme» se sont très fortement impliquées en relayant dans leur propres publications ou supports de communication des informations pour sensibiliser à l'illettrisme, sous forme d'articles et de dossiers spéciaux. C'est un élément très important du dispositif de sensibilisation car c'est le collectif qui a démultiplié les contenus et les effets de la campagne. Chaque organisation membre du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» a joué et continue de jouer un rôle moteur vis-à-vis de la mobilisation grâce à ses implantations locales, ses actions et peut, à sa manière, «changer la donne» en portant le message de la Grande cause au sein des organisations, auprès de ses membres, de ses adhérents, et au-delà.

Quelques exemples de communiqués et articles proposés par les membres du collectif :



Le «Serious game» des Apprentis d'Auteuil - Septembre 2013



Porteur de label Grande cause nationale et réalisé en partenariat du groupe Bayard Presse, le livret «10 conseils pour un CP réussi» a été offert à tous les parents d'élèves en cours préparatoire. Il offre des conseils simples et pratiques aux parents d'élèves de CP pour accompagner leur enfant pendant cette année charnière et ainsi leur donner dès le départ, le goût de lire. Le livret est disponible dans tous les centres nationaux de documentation pédagogique.



«Camaraderie», le magazine des Francas





En finir avec l'illettrisme

Hervé Fernandez, directeur de l'APAPP

On veut vaincre l'illettrisme, mais on ne sait pas définir ce qu'est un illettré. Au France, 14,4 millions d'adultes sont en situation d'illettrisme et de nombreux de grandes difficultés pour effectuer les tâches de la vie courante. Pour combattre l'illettrisme, il faut définir ce qu'est un illettré et savoir que leur situation est souvent le résultat d'un processus complexe. Hervé Fernandez, directeur de l'Association pour la Promotion du label APP, nous explique comment agir.

Il est difficile de donner une définition précise de l'illettrisme. On parle d'illettrisme quand on ne sait pas lire, écrire ou utiliser les outils de base de la culture écrite. Mais ce n'est pas tout. L'illettrisme est aussi une situation de handicap qui empêche les personnes de faire face à la vie courante. C'est pourquoi il faut agir sur les causes de l'illettrisme et pas seulement sur les symptômes. Pour cela, il faut agir sur les compétences de base, comme la lecture, l'écriture et le calcul. C'est ce que fait l'APAPP à travers ses ateliers de formation.

La méthode engagée dans la lutte contre l'illettrisme

L'APAPP utilise une méthode basée sur l'acquisition de compétences de base. Cette méthode est adaptée à tous les publics et permet de travailler sur les compétences de base de manière ludique et interactive. Elle est basée sur des ateliers de formation qui permettent de travailler sur les compétences de base de manière ludique et interactive. Elle est basée sur des ateliers de formation qui permettent de travailler sur les compétences de base de manière ludique et interactive.

Témoignage

Il y a dix ans, j'étais illettré. Je ne savais pas lire et écrire. C'était très difficile pour moi. Mais grâce à l'APAPP, j'ai pu apprendre à lire et écrire. Maintenant, je suis capable de faire mes courses et de remplir des formulaires. C'est une grande victoire pour moi.

Je suis très reconnaissant envers l'APAPP pour ce qu'ils ont fait pour moi. Ils m'ont donné la chance d'apprendre à lire et écrire. C'est une grande victoire pour moi. Je suis très reconnaissant envers l'APAPP pour ce qu'ils ont fait pour moi. Ils m'ont donné la chance d'apprendre à lire et écrire. C'est une grande victoire pour moi.

Je suis très reconnaissant envers l'APAPP pour ce qu'ils ont fait pour moi. Ils m'ont donné la chance d'apprendre à lire et écrire. C'est une grande victoire pour moi. Je suis très reconnaissant envers l'APAPP pour ce qu'ils ont fait pour moi. Ils m'ont donné la chance d'apprendre à lire et écrire. C'est une grande victoire pour moi.



Partenariat entre la Presse régionale, départementale et l'ANLCI

Un partenariat a été conclu entre l'ANLCI, la presse quotidienne régionale (PQR) et la presse locale hebdomadaire en début d'année 2013, ce qui a permis une importante couverture médiatique régionale (France 3, télés et radios locales) qui s'est organisée en marge des assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme afin de relayer l'information sur la Grande cause nationale.

Ce sont au total 454 articles qui sont parus entre mars et octobre 2013.

Quelques exemples d'articles parus dans la presse :



Par ailleurs, un « kit presse » a été fourni aux rédactions avec les visuels de la campagne qui ont été repris :



Engagement n° 6 : Plus de 100 manifestations locales et nationales labellisées Grande cause nationale. Quelques exemples.

Des manifestations labellisées tout au long de l'année 2013

Depuis avril 2013, des manifestations labellisées Grande cause nationale ont été organisées partout en France, par les membres du collectif ainsi que d'autres partenaires. Ces dernières sont l'occasion d'une prise de parole afin de présenter les enjeux du label Grande cause nationale, de proposer des ressources sur l'illettrisme et des éléments sur la dynamique mobilisatrice en cours. Voici une sélection de manifestations parmi les très nombreuses réunions organisées cette année :

18^e édition du Prix Chronos de littérature

13 juin 2013 à Paris



Le 13 juin a été organisé le Prix Chronos de littérature qui s'est tenu à l'hôtel de Ville de Paris, en présence de 500 personnes dont 300 scolaires. Cette rencontre a permis de présenter les enjeux de la Grande cause. Marianne Eshet, Déléguée générale de la Fondation SNCF présente à cette occasion et partenaire de cette édition a remis un prix. Depuis sa création en 1996, ce prix s'inscrit dans le cadre du programme «Grandir Vieillir» de la Fondation Nationale de Gérontologie (Fondation reconnue d'utilité publique) qui s'attache à faire réfléchir les jurés sur la thématique du parcours de vie, ce qui permet de s'inscrire dans la succession des générations.

En savoir +

www.prix-chronos.org

Vernissage de l'exposition de Virginie de Galzain

Vendredi 6 septembre 2013 à Versailles



La direction du service national (DSN) du ministère de la Défense, en collaboration avec la photographe Virginie de Galzain a présenté au mois de septembre, à Versailles, l'exposition «Illettrisme : droit de savoirs». S'inscrivant dans les actions de sensibilisation en faveur de la Grande cause nationale de l'année 2013, la DSN tient à valoriser le travail mené lors des Journées défense et citoyenneté (JDC) pour détecter et orienter

les jeunes en difficulté de lecture. Une inégalité qui touche encore près de 10% d'entre eux. L'objectif de ce projet est d'humaniser une réalité invisible. Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI a participé au vernissage de cette exposition aux côtés du Lieutenant-Colonel François-Xavier BERTHE-DE-POMMERY de la direction du service national (DSN - Ministère de la Défense) et de ses équipes.

En savoir +

Site du photoreportage : <http://droitdesavoirs.wordpress.com>

Site de la DSN : www.defense.gouv.fr/JDC

Forums des associations et de la vie locale des communes du territoire Val-et-Forêt

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013 : forums de Franconville (95130) et d'Eaubonne (95600)
Samedi 14 septembre 2013 : forum d'Ermont (95120) et de Saint-Leu-la-Forêt (95320)



L'association Clé dont la mission est d'accompagner des personnes en situation d'illettrisme pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle a participé, comme elle le fait chaque année, aux forums des associations et de la vie locale des communes du territoire Val-et-Forêt sur lequel elle rayonne, l'objectif étant d'accroître son équipe de bénévoles formateurs et d'informer ceux qui le souhaitent sur l'action de bénévole formateur.

En savoir +

www.clevf.org

Journée internationale de l'alphabétisation organisée par l'UNESCO 9 et 10 septembre 2013 à Paris



Depuis plus de 40 ans, l'UNESCO célèbre la Journée internationale de l'alphabétisation en rappelant à la communauté internationale que l'alphabétisation est un droit humain et qu'elle est la base de tout apprentissage. Cette année, elle a célébré cette journée en son siège à Paris. Dans ce cadre, elle a proposé un colloque intitulé «Vers un vingt-et-unième siècle alphabétisé» auquel Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI est intervenu pour porter la voix du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» en cette année de label «illettrisme, Grande cause nationale 2013».

En savoir +

www.fr.unesco.org

«Des livres dès le berceau» avec Quand Les Livres Relient

Vendredi 13 septembre 2013 à Paris



L'Agence QUAND LES LIVRES RELIENT a organisé une journée de sensibilisation «Des livres dès le berceau», grâce au soutien de la Fondation SNCF, destinée à montrer comment la prévention de l'illettrisme peut s'opérer chez les tout-petits. Eric Nedelec, Coordonnateur national de l'ANLCI et Marianne Eshet, Déléguée générale de la Fondation SNCF ont introduit cette journée.

En savoir +

www.quandleslivresrelient.fr

La Foire internationale de Clermont-Cournon avec le CRI Auvergne

Du 7 au 16 septembre 2013 à Clermont-Cournon



Le centre de ressources illettrisme auvergne a proposé un stand lors de la 36^e foire internationale de Clermont-Cournon qui réunit chaque année plus de 700 exposants issus de toute la France, tous secteurs d'activités confondus et qui accueille près de 200 000 personnes. L'objectif était de faire connaître les enjeux de l'illettrisme en soutien de l'action menée durant cette année de Grande cause nationale. Il s'agissait aussi de financer la formation d'animateurs via une initiation à la réalisation de livres-objets. L'expo-quizz «illettrisme, parlons-en» a également été proposée durant cette foire.

En savoir +

www.cri-auvergne.org

« Journée illettrisme et numérique » avec le Centre régional de la lecture et de l'écriture

Lundi 16 septembre 2013 à Laon



En fin d'année 2012 et avec le soutien de la DRAC Picardie et de la Région Picardie, le centre s'est associé à l'ANLCI et l'URLIP pour l'organisation d'un programme de journées thématiques autour de la lutte contre l'illettrisme. Une nouvelle journée a ainsi été organisée le 16 septembre sur la thématique « illettrisme et numérique », avec la participation d'Elie Maroun, Chargé de mission national de l'ANLCI.

En savoir +

www.cr2l-picardie.org

Portes Ouvertes de l'Association Clé

24 septembre 2013 à Ermont (95120)



Une journée porte ouverte a été organisée à Ermont avec pour objectif d'accueillir des personnes en situation d'illettrisme qui n'ont encore jamais osé franchir le seuil de la porte de l'association mais également des « partenaires d'action » qui sont sur différents terrains (points emploi, CCAS, assistantes sociales, etc.) ainsi que des relais pour orienter les personnes en difficulté.

En savoir +

www.clevf.org

6^e journée du refus de l'échec scolaire organisée par l'AFEV

25 septembre 2013 à Paris



Pour dénoncer la sortie chaque année sans diplôme d'environ 150 000 jeunes, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) organise, depuis 2008, la « Journée du Refus de l'Échec Scolaire » (JRES) désormais identifiée par les médias comme la journée annuelle où le regard du grand public se focalise sur la question de l'échec scolaire. Pour cette 6^e édition, le thème à l'honneur était « **la valorisation des filières professionnelles** ».

Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale est intervenu en ouverture de cette journée organisée à Paris, en présence de Laura Flessel, marraine de l'association, et Aziz Jellab, sociologue, inspecteur général de l'Éducation Nationale et spécialiste du lycée professionnel.

En savoir +

Sur la JRES et découvrir la contribution de l'ANLCI sur www.refusechecscolaire.org

Colloque Franco-Belge « Pratiques de l'écrit et culture numérique » organisé par l'Association Initiales

Du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013 à Reims



La fracture numérique touche à la fois sur les plans personnel, social, culturel et professionnel les personnes rencontrant des difficultés liées à la non-maîtrise de la langue et constitue une forme d'exclusion. Le colloque «Pratiques de l'écrit et culture numérique» auquel a participé Elie Maroun, Chargé de mission à l'ANLCI, a permis d'aborder les questions suivantes : Comment accompagner les personnes en difficulté face à l'écrit pour acquérir les compétences numériques nécessaires au quotidien ? Comment la dimension numérique intervient-elle sur l'évolution des pratiques pédagogiques et approches d'apprentissage ? Comment le numérique peut-il contribuer à la prévention de l'illettrisme ? Quels accompagnements pour donner le goût et le plaisir de l'apprentissage dès le plus jeune âge ?

En savoir +

initiales2@wanadoo.fr

Grand rassemblement des élus CFDT d'entreprises et d'administrations

Jeu­di 10 octobre 2013 à Paris



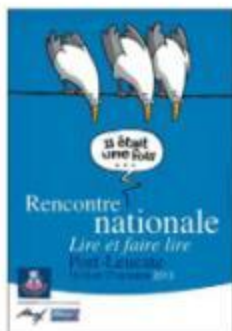
La Confédération a organisé le 10 octobre à Paris un rassemblement qui a accueilli près de 5000 élus d'entreprise et d'administration, l'objectif étant d'amplifier le mouvement pour donner une meilleure visibilité au rôle des élus CFDT, mais également de valoriser leurs actions sur le terrain au quotidien tout en montrant l'implantation de la CFDT dans les entreprises et les administrations. À cette occasion, les équipes de l'ANLCI ont été invitées à animer un stand, une opportunité pour informer les participants sur l'année de Grande cause nationale et de présenter les ressources sur la lutte contre l'illettrisme. Plusieurs autres stands ont également été proposés aux partenaires de la CFDT.

En savoir +

www.anlci.gouv.fr, rubrique Agenda

3^e rencontre nationale de Lire et Faire Lire

Du 15 au 17 octobre 2013 à Port Leucate



Ce sont près de 400 bénévoles, venant de toute la France, qui ont été attendus à Port Leucate dans le cadre de la 3^e rencontre nationale de l'association Lire et faire lire, organisée par l'association et la Fédération de l'Aude de la Ligue de l'Enseignement-FAOL, au Village-vacances de Rives des Corbières. Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI a participé à cette rencontre afin de relayer le message porté par la Grande cause 2013. La programmation de cet événement national a été construite autour de la thématique «devenir lecteur(s)» : une démarche d'engagement dans le bénévolat qui consiste à transmettre son plaisir de lire et à le partager avec les enfants, et les chemins qui mènent le tout-petit, l'enfant, le jeune à la découverte de la lecture... un plaisir qu'on peut rendre accessible à chacun !

En savoir +

www.lireetfairelire.org

Rencontre nationale de Chantier École

17 et 18 octobre 2013 à Toulon



Les 7^e Rencontres nationales du réseau ont été organisées autour de deux journées d'échanges, de rencontres et de découvertes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, forte de ses 230 structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), a accueilli l'évènement dans la ville de Toulon.

En savoir +

www.chantierecole.org

Forum départemental : illettrisme, Grande cause nationale 2013

18 octobre 2013



Un Forum départemental organisé par la Préfecture de l'Aude s'est tenu le vendredi 18 octobre à Carcassonne. Véritable espace de rencontre et d'échanges visant à favoriser les débats, il s'adressait à la fois aux professionnels d'insertion, de l'emploi et du secteur socio-éducatif, prescripteurs, organismes de formation, lieux ressources insertion, structures d'insertion par l'activité économique, aux OPCA, chambres consulaires, PJJ, services pénitentiaires probation SPIP, EPIDE, associations socio-éducatives, CIO, régies des quartiers, réseau politique de la ville, conseillers CAF. Parmi les moments forts prévus, un temps de sensibilisation dans le cadre de la Grande cause nationale, la présentation de la politique départementale de lutte contre l'illettrisme, l'expo-quizz «illettrisme, parlons-en».

En savoir +

Annie Claude de Chivré - ac.dechivre@ac-montpellier.fr - 04 68 11 57 56

Festival de Rouen du Livre de Jeunesse

Du 22 au 24 novembre 2013 à Rouen



Devenu un événement incontournable du patrimoine culturel normand, la 31^e édition du Festival du Livre de Jeunesse de Rouen qui, chaque année accueille entre 20 000 et 25 000 visiteurs, se déroulera du 22 au 24 novembre 2013, à la Halle aux Toiles.

Cet événement qui a reçu le label Grande cause nationale, organisé depuis 1983 à l'initiative de la CGT et l'Association des Amis de la Renaissance, se fixe comme but de promouvoir la littérature de jeunesse en montrant la richesse et la diversité de l'édition francophone.

Autour d'un thème fédérateur, le Festival invite le public à rencontrer des éditeurs, des auteurs, des illustrateurs... mais également à participer aux animations et aux débats qui jalonnent les trois jours de la manifestation.

Des rencontres, des dédicaces, des spectacles, débats, expositions... font l'identité du Festival et contribueront à rassembler les différents acteurs de l'univers du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs, bibliothèques, librairies, associations...) autour du thème du voyage choisi pour cette nouvelle édition. Des concours (de nouvelles, d'affiches, d'illustrations...) seront également organisés afin de permettre aux auteurs et illustrateurs en herbe de présenter leurs créations. Ainsi le Festival offrira aux lauréats la possibilité de faire connaître leurs travaux en les publiant et en favorisant leur diffusion.

En savoir +

www.festival-livre-rouen.fr - Email : communication@festival-livre-rouen.fr

29^e édition du Salon du livre et de la presse Jeunesse

Du 27 novembre au 2 décembre 2013 à Montreuil



Après une 28^e édition basée sur le thème de l'aventure, le rendez-vous incontournable de la littérature jeunesse sera cette année consacré aux «héros» (cultures Sud-africaines, éditions papier et numérique, prix littéraires, rencontres avec de nombreux créateurs européens ainsi que d'autres surprises). Le rendez-vous a été pris pour l'ANLCI ainsi que les membres du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» qui participeront à ce salon pour relayer le message de la Grande cause et ainsi sensibiliser le grand public à l'illettrisme.

En savoir +

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Conférence sur l'illettrisme organisée par le Club des 1000

28 novembre 2013 au CREPS de Vichy



Une conférence sur l'illettrisme sera organisée par le club des 1000 à l'occasion de la 2^e édition de la Semaine régionale de la diversité. Cette dernière visera à lever le tabou sur l'illettrisme, montrer qu'il ne s'agit pas d'une fatalité, contribuer à modifier positivement le regard porté sur ce fléau, agir/influer sur l'autonomie, la sécurité des salariés et ainsi harmoniser le développement des entreprises.

En savoir +

www.club-des-1000.fr

Engagement n°7 : Point d'orgue de l'année 2013, les Assises nationales et européennes de l'illettrisme se sont tenues à LYON les 13, 14 et 15 novembre 2013

Après le cycle mobilisateur des Assises régionales, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a souhaité saisir l'occasion unique que représente l'attribution du label Grande cause pour tenir les Assises nationales de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre 2013 à Lyon. Point d'orgue de la mobilisation en 2013, ces trois journées ont permis de mesurer le chemin parcouru, dresser de nouvelles perspectives, valoriser ce qui existe, s'informer et surtout, nouer des partenariats pour renforcer l'action. 894 personnes ont participé aux Assises sur deux jours et demi. 12 ateliers de diffusion et de prise en main des bonnes pratiques ont été organisés dans le prolongement des trois sessions plénières. Un espace Agora, salon professionnel, a été proposé aux participants pour leur permettre de nouer des contacts avec des éditeurs de solutions pédagogiques, avec les OPCA et avec l'ensemble des membres du collectif Grande cause.

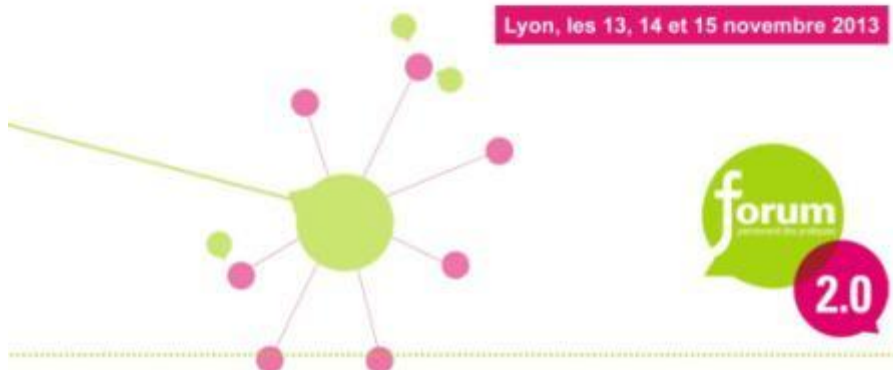


ILLETTRISME, GRANDE CAUSE 2013



« SYNTHÈSE DES ASSISES NATIONALES ET EUROPEENNES DE L'ILLETTRISME »

Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013



Edito

Le label Grande Cause Nationale, octroyé en mars 2013 par le Premier ministre aura permis de franchir une étape décisive : pour la première fois dans notre pays, une vaste campagne d'information diffusée à la télévision, à la radio et dans les journaux a été conduite pour sensibiliser les Français à un phénomène méconnu parce qu'invisible, encore sous-estimé mais présent partout. Prévenir et lutter contre l'illettrisme, c'est permettre à chacun de développer son potentiel, pour trouver sa place et jouer pleinement son rôle dans notre société. Sortir de l'illettrisme, c'est la première marche indispensable à franchir pour permettre aussi à notre pays d'être plus compétitif. Les 67 membres du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » ne s'y sont pas trompés en s'impliquant durant toute cette année dans les rencontres régionales pour échanger et en partager ce qui marche, les bonnes pratiques. Au total 4300 personnes d'horizons très divers se sont mobilisées sur tous les territoires.

Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme qui se sont tenues à Lyon les 13, 14 et 15 novembre ont marqué le point d'orgue de cette année 2013. Pendant trois jours, près de 900 personnes se sont réunies pour mesurer le chemin parcouru, dresser de nouvelles perspectives, s'informer sur les pratiques qui réussissent et mettre en commun le travail considérable mené sur tous les territoires ces derniers mois grâce à l'implication des 67 membres du collectif qui ont su se rassembler, par-delà leurs différences, pour que nous puissions poursuivre la mobilisation au-delà de 2013 et franchir un nouveau cap.

Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'ANLCI et Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI



Message du Président de la République aux participants

Madame la Présidente de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite par ce message marquer l'importance du combat qui vous rassemble : faire en sorte que chacun accède à ce droit fondamental qui consiste à savoir lire, écrire, compter.

Deux millions et demi de nos concitoyens éprouvent des difficultés avec ces « savoirs de base ». Ce sont des jeunes, des salariés, des demandeurs d'emploi.

Ils vivent souvent cette situation dans la résignation, la honte ou même la peur, car comment avouer qu'on ne sait pas lire dans une société qui depuis plus de 130 ans connaît l'instruction obligatoire?

Ils se heurtent à de multiples obstacles dans leur vie quotidienne et personnelle.

Longtemps ils furent parmi nous des « invisibles ». Grâce à votre action résolue ces personnes osent sortir de l'ombre et reprendre le chemin des savoirs. Le gouvernement a choisi de mettre en pleine lumière l'illettrisme, en en faisant en 2013 la Grande cause nationale.

Vous clôturez aujourd'hui un cycle qui a rassemblé près de 5 000 acteurs sur l'ensemble du territoire. Partenaires sociaux, collectivités locales, associations, services de l'Etat, tous se sont mobilisés pour partager leur engagement. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les pratiques, de faire émerger des idées neuves, de nouer des partenariats inédits.

Les Assises marquent une nouvelle stratégie qui sera lancée avant la fin de l'année.

La lutte contre l'illettrisme touche à des valeurs profondes: et notamment la dignité de chacun. Ce combat nous réunit tous.

Je vous remercie pour votre engagement en faveur de cette juste cause.

Edito

Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme marquent le point d'orgue de cette année Illettrisme, Grande Cause Nationale 2013. Pendant trois jours, près de neuf cents personnes sont réunies pour mesurer le chemin parcouru, dresser de nouvelles perspectives, s'informer sur les pratiques qui réussissent et mettre en commun le travail considérable mené sur tous les territoires ces derniers mois grâce à l'implication des 67 membres du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » qui ont su se rassembler, par-delà leurs différences, pour que nous puissions franchir un nouveau cap.

Le label Grande Cause Nationale, octroyé en mars 2013 par le Premier ministre aura permis de franchir une étape décisive : pour la première fois dans notre pays, une vaste campagne d'information diffusée à la télévision, à la radio et dans les journaux a été conduite pour sensibiliser les Français à un phénomène méconnu parce qu'invisible, encore sous-estimé mais présent partout. Prévenir et lutter contre l'illettrisme, c'est permettre à chacun de développer son potentiel, pour trouver sa place et jouer pleinement son rôle dans notre société. Sortir de l'illettrisme, c'est la première marche indispensable à franchir pour permettre aussi à notre pays d'être plus compétitif. Les membres du collectif ne

s'y sont pas trompés en s'impliquant durant toute cette année dans les rencontres régionales pour échanger et en partager ce qui marche, les bonnes pratiques. Au total 4300 personnes d'horizons très divers se sont mobilisées sur tous les territoires. C'est dire à quel point la méthode de travail « réunir pour mieux agir » est efficace pour faire reculer encore plus l'illettrisme.

Cette méthode commence concrètement à porter ses fruits et nous laisse entrevoir l'avenir avec plus d'optimisme : selon les résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne rééditée en 2012 avec les mêmes outils de mesure de l'illettrisme qu'en 2004, le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a été réduit de deux points en huit ans. On compte désormais 2 500 000 personnes en situation d'illettrisme alors qu'elles étaient 3 100 000 en 2004. C'est un premier pas même si beaucoup reste encore à faire. Nous avons aujourd'hui les moyens de permettre à l'action de vraiment changer d'échelle. Nous en avons aussi la volonté, forts de l'engagement de tous nos partenaires dont les efforts ne se sont jamais démentis.

Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'ANLCI et Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI



La Princesse Laurentien des Pays-Bas



Des tables rondes...



... et des regards croisés.



Au niveau de la Commission européenne, nous essayons d'encourager le dialogue politique. Nous avons comme objectif de voir quelles sont les réformes qui apportent des résultats concrets au niveau national et régional. Nous les mettons ensuite en évidence afin d'inspirer les autres pays qui sont en train de réfléchir et cherchent à mettre en place leur propre stratégie.

Nous rencontrons régulièrement tous les coordinateurs nationaux dans chacun des pays membres pour connaître leurs activités et leurs résultats et voir ainsi ce qu'il y a à mettre en commun.

Dana-Carmen Bachmann, Commission européenne

Première plénière : informer, mobiliser, changer d'échelle

Un véritable consensus a réuni tous les acteurs, membres du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » au cours de cette première plénière des Assises nationales et européennes de l'illettrisme, mercredi 13 novembre. Un consensus, mais également une volonté commune d'amplifier les efforts pour hisser l'action à la hauteur des besoins.

Avec ce label Grande Cause, c'est un grand pas, aux dires de tous les intervenants, qui a été accompli. Car, en donnant de la visibilité à l'illettrisme à travers la campagne de communication à destination du grand public, c'est un nouveau regard qui est porté sur les 2 500 000 personnes en France qui sont en situation d'illettrisme. De même, la mobilisation et l'engagement du collectif et la dynamique mise en place tout au long de l'année grâce à la tenue d'assises en région ont donné la parole à tous les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, mais également à celles et ceux qui, au quotidien, ont à faire face à ces difficultés.

Tous les intervenants de cette première journée et quel que soit leur champ d'intervention, ont parlé d'une même voix, qu'il s'agisse de prévention auprès du jeune public ou de formation de base auprès des adultes. Alors, au-delà des difficultés : dossiers de financement des Fonds européens, nécessaire évaluation du travail fourni ou encore messages à répéter sans cesse, l'émergence de solutions est aujourd'hui une réalité. Ces solutions passent notamment par une vision renouvelée des actions à mener. « Aujourd'hui l'approche doit être globale, soulignera Philippe Dole, Commissaire du Gouvernement auprès de l'ANLCI. L'agence, à ce titre, est bien le reflet de la diversité et de la nécessité d'apporter une réponse transversale. » Une vision partagée notamment par Xavier Breton, député de l'Ain et membre du groupe d'études parlementaires sur l'illettrisme : « en matière de politique publique et quel que soit le champ concerné, le législateur doit veiller à ce

que le volet lutte contre l'illettrisme soit pris en compte. »

Mettre en partage ce qui marche est un axe de travail revendiqué par tous. Les bonnes pratiques, ici ou ailleurs au-delà de nos frontières, doivent devenir des outils communs pour aider à sortir des situations d'illettrisme. « Bien sûr, fera remarquer Philippe Meirieu, Vice-président du Conseil régional Rhône Alpes en charge de la formation tout au long de la vie, il faut garder à l'esprit un enjeu pédagogique majeur : pour un certain nombre de personnes, l'entrée dans l'écrit est vécue comme une souffrance. Il faut donc créer des situations où la question du désir d'écrire et de lire soit mise en avant. »

Et demain ? Comment faire pour que l'élan généré par cette année Grande Cause ne retombe pas ? « Se pose bien évidemment la question de 2014, dira Bernard Emsellem, Conseiller du Président de la SNCF et je sais qu'il faudra garder cette dynamique de 2013 pour les années à venir. Il faudra aussi, même si chacun reste sensible à ces différences, que nous puissions aller à la rencontre de nos différences, car c'est le regard des autres qui nous aidera à progresser. »

« L'année Grande Cause a donné le coup de projecteur nécessaire, conclura Marie-Thérèse Geffroy. Il nous faut maintenant donner un coup d'accélérateur à travers des actions plus volontaristes en alliant effort, engagement et respect de la grande diversité des partenaires engagés contre l'illettrisme, à l'exemple du travail mené par le collectif au cours de cette année 2013. »



Plus de 500 personnes ont participé à la session d'ouverture et 894 se sont inscrites sur les trois jours.



Bernard Emsellem et Philippe Meirieu



Espace Agora



Espace Agora

En parallèle aux séances plénières et aux différents ateliers proposés au cours de ces Assises nationales et européennes sur l'illettrisme, un espace Agora a accueilli différents exposants qui complétaient l'information autour de cette année Grande Cause. Il a été conçu comme un salon ouvert pour faciliter les échanges entre les participants. A côté du pôle dédié au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », l'ANLCI était également présente avec les informations clés sur les temps forts qui se sont tenus dans l'Agora au fil des Assises.

Un stand librairie animé par Decitre a proposé une bibliographie liée à la thématique de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme. La biblio-connection, dispositif mis en place dans le cadre du laboratoire des pratiques du Salon de la presse et du livre jeunesse de Montreuil, était également en démonstration sur l'espace Agora.

L'équipe du Service National a proposé de passer les tests de lecture des Journées Défense Citoyenneté. L'exposition Quiz « l'illettrisme, parlons-en ! » a été présentée et d'autres rendez-vous ont été prévus avec les membres du collectif présents sur le pôle et tous les partenaires.

« Marie-Andrée Seguin, Secrétaire nationale de la CFDT : des outils à destination des salariés pour sécuriser leur parcours

Votre confédération syndicale s'est fortement engagée dans la lutte contre l'illettrisme. Quel est l'enjeu pour vous ?

La lutte contre l'illettrisme est un enjeu de sécurisation des parcours professionnel. Nous attachons donc de l'importance à la fois à tout ce qui touche à l'école et à ce qui touche à l'acquisition des socles de compétences mais également aux changements qui obligent un salarié, un citoyen à être plus autonome dans sa vie personnelle ou professionnelle. La mutation et les crises successives dans le monde du travail ont mis en exergue, beaucoup plus fortement ces difficultés.

En quoi les différentes lois déjà votées ou en préparation et pour lesquelles vous êtes en position de négociation sont des leviers au service de la lutte contre l'illettrisme, dans toutes ses dimensions et notamment la prévention ?

Ces derniers mois, il est vrai que les partenaires sociaux à travers les négociations qui ont eu lieu ont fait des propositions. Je parlerai notamment du compte personnel de formation qui doit être mis au service de l'individu et qui lui permettrait de répondre à des situations choisies ou subies, une réorientation ou un licenciement. Je citerai un autre outil, c'est le conseil en évolution professionnelle. Nous nous apercevons que quelle que soit la situation professionnelle, face à une personne en situation d'illettrisme, il y a une nécessité d'accompagnement. Ce conseil en évolution professionnelle pourrait être un des moyens qui facilitera l'accompagnement de cette personne et l'aiderait à trouver des solutions. Je voudrais également citer l'accord sur la qualité au travail signé au mois de juin qui donne une place prépondérante au salarié dans le cadre de discussions sur l'organisation du travail, sur les conditions de travail. Cela devrait permettre à nos organisations de s'impliquer plus fortement et de travailler sur toutes les problématiques, notamment sur l'illettrisme, bien évidemment.

Quand on parle de la méthode de travail de l'ANLCI on met en avant le « réunir pour mieux agir ». Comment à l'échelle d'une confédération comme la vôtre cette méthode de travail se traduit-elle ?

Elle se traduit par une prise en compte complète des propositions qui sont portées par l'ANLCI. D'autant plus que tout seul, on ne peut rien faire et le fait de pouvoir être fédérateur joue un rôle crucial. Notre confédération ne pourra pas porter seule la problématique de l'illettrisme en entreprise.

Quels sont les liens entre vos fédérations qui interviennent pour certaines sur les questions d'éducation, (comme le SGEN) et d'autres qui sont des fédérations du secteur privé ?

Cela s'articule grâce à un travail en réseau, avec de nombreux échanges et un partage de l'information, mais surtout un partage de revendications communes par rapport à cette lutte contre l'illettrisme. Cela correspond à ce que fait l'ANLCI au niveau national, avec ses différents partenaires issus de mondes différents. La confédération se doit de le faire avec les fédérations qui se sentent concernées. Il faut avoir à l'esprit que nous avons 150 000 jeunes qui sortent, chaque année, du circuit scolaire sans diplôme et avec des difficultés. Il est donc important de travailler avec des syndicats comme le SGEN et la FEP.

Est-ce que la CFDT, à court terme, peut faire des propositions pour que l'illettrisme recule ?

Il faut absolument qu'il y ait un travail de fond qui soit mené pour que nous ayons de moins en moins de jeunes décrocheurs et que, dans le monde du travail, il y ait une vigilance accrue de la part de nos représentants syndicaux mais aussi du patronat sur la situation des salariés les plus fragiles.



Marie-Andrée Seguin, Secrétaire nationale de la CFDT



Le journal en ligne sur votre mobile



Vu d'ailleurs avec Linda Shohet, directrice du Centre d'Alphabétisation du Québec



Quel regard portez-vous sur ce qui se fait en France en matière de lutte contre l'illettrisme, notamment dans le cadre de cette année Grande Cause ?

Je trouve que la dynamique Grande Cause est tout à fait exceptionnelle. Je viens du Canada et nous, nous sommes une fédération de douze provinces et trois territoires. Nous n'avons pas vraiment une politique nationale, car chaque province ou territoire a son propre fonctionnement pour ce qui concerne la formation, l'éducation... Je trouve que la vision que vous portez en France est beaucoup plus large, plus sociale. Au Canada, et ce depuis 10 ans, nous avons une vision beaucoup plus étroite avec une visée plus économique que sociale. J'aime beaucoup l'équilibre qu'il y a ici entre les différentes actions qui sont menées, entre la prévention et la formation et entre les différents organismes qui œuvrent dans le champ de la lutte contre l'illettrisme.

On a le sentiment qu'au Québec vous étiez très avancés ?

Il y a beaucoup de variations au Canada, mais c'est vrai que le Québec est un peu en avance, avec une vision plus sociale que dans le reste du pays.

Quels sont les points forts et les limites des actions menées en France ?

Concernant les limites, c'est difficile pour moi de porter un jugement car il y a de grandes différences dans le fonctionnement de nos deux pays. Nous avons de grandes variations d'une région à l'autre. Ici, certains me disent que c'est aussi le cas entre une région et une autre. Alors peut-être qu'il est là le défi : harmoniser les politiques et les actions. Par contre, les atouts et les points forts de votre société et de tous ses membres, c'est cette vision transversale que vous avez. C'est une inspiration pour nous et l'idée est de partager chez moi tout ce que j'aurai appris ici au cours de ces trois jours.



Il est très important de fédérer les énergies et de se nourrir de l'expérience des uns et des autres. Je pense aussi qu'il est important d'impliquer les apprenants autant que possible dans nos débats car ils connaissent mieux que nous les barrières qu'ils rencontrent dans leur formation.

Clare Mac Nally, National Adult Literacy Agency - Irlande



Les représentants des membres du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme - Grande cause nationale 2013 »

« George Pau-Langevin : « La lutte contre l'illettrisme est au cœur de nos préoccupations »

Venue clôturer la deuxième plénière des Assises nationales et européennes de l'illettrisme, George Pau-Langevin, ministre de la Réussite éducative a tenu à rappeler l'engagement de l'Education nationale. La ministre a présenté un plan de mobilisation qui œuvrera dans le champ de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme. « Tous les membres de la communauté nationale sont concernés par cette problématique essentielle pour notre pays et vous trouverez toujours à vos côtés le ministère de l'Education nationale et celui de la réussite éducative. »

« L'illettrisme est à la fois une épreuve pour celui qui le vit, mais également une question sociale. » Dès les premiers mots de son discours Mme George Pau-Langevin, ministre de la Réussite éducative a rappelé les enjeux qui existent pour l'individu en tout premier lieu, mais aussi pour la société. La principale cause de l'illettrisme est la non acquisition ou l'acquisition fragile de la maîtrise de la langue écrite à l'école. « Cette fragilité s'explique en partie par les difficultés que rencontrent les parents à s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants. L'environnement éducatif joue un rôle décisif dans le développement de l'illettrisme. »

Pour la ministre, face à la complexité et à la singularité des situations, et aux enjeux que représente la lutte contre l'illettrisme, il est nécessaire d'apporter une réponse globale et cette matinée a été l'occasion de présenter un plan de mobilisation de l'Education nationale pour faire reculer l'illettrisme.

La transmission des savoirs fondamentaux, se fait par l'école et celle-ci a besoin de s'appuyer sur les parents. La prise en compte des difficultés que rencontrent certaines familles contribue à la réussite des enfants. « Nous devons faire en sorte d'éviter que les inégalités face à l'illettrisme ne se reproduisent d'une génération à une autre. La famille et le foyer de l'enfant sont un lieu de refuge. Tisser des liens avec les familles est une manière de garantir la réussite de l'enfant. »

Parmi les mesures proposées dans le plan, une circulaire s'appuie sur trois piliers développés par la ministre : sensibiliser les personnels à chaque échelon, renforcer l'institution pour que les enseignants sachent comment réagir face à des parents en difficulté, valoriser les actions pour que les parents en situation d'illet-

trisme puissent être approchés et qu'ils voient des propositions pertinentes leur être faites. »

Plusieurs outils ont été imaginés pour permettre cette mobilisation, notamment un kit pédagogique à destination des enseignants qui doit leur permettre de mieux repérer des situations d'illettrisme et la nomination d'un référent, dans chaque Académie, en charge de la lutte contre l'illettrisme.

L'ensemble de ces mesures entre dans une approche transversale, globale et forcément partenariale : « Aujourd'hui, il nous faut dresser ensemble un cadre national pour la prévention de l'illettrisme qui sera partagé entre l'Education nationale et tous ses partenaires. Nous devons coordonner les efforts de tous ceux amenés à intervenir, à un moment ou à un autre, dans le parcours de l'enfant. La cohérence entre les dispositifs peut être extrêmement profitable. »

La ministre conclura son intervention par un rappel des valeurs de la République : « Cet illettrisme persistant nous montre bien la distance qui existe entre le monde idéal et à la réalité. Force est pour nous de reconnaître que l'école ne garantit pas encore l'acquisition par tous ses élèves des savoirs fondamentaux. C'est pour nous quelque chose de difficile à admettre. Toute l'entreprise de refondation de l'école vise aujourd'hui à essayer d'améliorer la route de ces 20 % d'enfants qui demeurent encore en très grande difficulté. Nous savons que la France n'est jamais aussi fidèle à elle-même, à son héritage et à son destin que lorsqu'elle se retrouve, comme aujourd'hui, autour des valeurs de l'école républicaine. Ces valeurs sont la base sur laquelle repose notre pacte social. »



Mme Pau-Langevin : « Tisser des liens avec les familles est une manière de garantir la réussite de l'enfant. »

Plénière : prendre un bon départ et faire le premier pas

Le deuxième rendez-vous des assises s'est articulé autour de trois grandes thématiques : la mobilisation à travers la campagne de communication, le bon départ à prendre pour les enfants, et ce dès le plus jeune âge, et le premier pas à franchir pour les adultes en situation d'illettrisme.

Changer le regard sur l'illettrisme a été le souhait du collectif quand il s'est agi de réfléchir à une campagne de communication. Le message imaginé par l'agence DDB a joué pleinement son rôle puisqu'au travers d'un choix audacieux, prenant le contre-pied de ce qui se fait habituellement, il a permis de retenir l'attention des médias. Le parti pris a été de s'adresser non pas aux personnes en situation d'illettrisme, mais au grand public. Jean-Jacques Sébille, DGA à l'agence DDB s'en est expliqué : « *le phénomène de l'illettrisme est méconnu en France. Souvent invisible parce que les personnes qui sont touchées n'en parlent pas, il ne provoque pas l'empathie que d'autres Grandes Causes suscitent, nous avons fait le choix de détourner les codes de la communication.* » Le choix a été porteur puisque la campagne se voulant interpellante, elle a créé surprise et curiosité de la part des médias, offrant ainsi des tribunes nationales ou régionales.

Au cours de cette année Grande Cause, de nombreuses initiatives de communication ont été menées sur les territoires, en parallèle à la campagne nationale. Presse écrite, radio, télévision ont porté sur le phénomène de l'illettrisme un regard qui a permis une sensibilisation du grand public.

Lutter contre l'illettrisme, c'est informer et sensibiliser, c'est aussi bien-sûr agir dès le plus jeune âge dans le champ de la prévention. Magali Dussourd-Deparis, orthophoniste, chargée de mission à la Fédération Nationale des Orthophonistes, a proposé au public un voyage vers la découverte du livre démarrant dès la naissance et se poursuivant dans les grandes étapes de la vie de l'enfant. De la maternité, en passant par la PMI, l'école maternelle, l'école primaire jusqu'aux activités extra-scolaires, les participants à la première table ronde ont offert au

public leurs expériences. Tous ont témoigné des résultats pour l'enfant et pour sa famille d'une appropriation du livre. Parce qu'il stimule l'imagination, qu'il offre une multitude de sensations et qu'il est la première porte d'entrée vers la lecture et l'écriture, il est l'outil indispensable de l'émancipation et du bon départ que l'enfant prend dans son parcours scolaire.

« *Il faut prendre les choses à la source, dira Claude Berruer, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. Le travail de l'école est dans l'anticipation, la prévention.* » Une vision partagée par l'Éducation nationale qui voit aussi, avec l'entrée à l'école des enfants, une possibilité pour les parents d'entrer eux-mêmes dans une formation.

Et, quand ce bon départ n'a pas été pris pour de multiples raisons, comment réagir ? Comment retrouver le goût d'apprendre ou de réapprendre ? Face à des situations que connaissent les adultes en difficulté d'illettrisme, quelles solutions apporter et comment franchir le cap d'une entrée en formation ? En premier lieu et les orateurs ont tous partagé ce sentiment, la mise en confiance est essentielle. Alors que l'école pour beaucoup de personnes concernées par l'illettrisme n'est qu'un mauvais souvenir, il faut parvenir à montrer que la formation est un atout autant dans un projet professionnel que pour l'épanouissement personnel. Robert Benoni, ancien stagiaire au GRETA, en a été une preuve vivante. Son histoire de vie, son parcours et aujourd'hui le plaisir qu'il a de parler de ce chemin parcouru sont une belle conclusion sur les bienfaits des actions de prévention et lutte contre l'illettrisme. « *Aujourd'hui, je suis heureux. Mon monde a changé. J'ai quatre enfants et je peux leur raconter des histoires, participer à leurs devoirs. C'est pour moi la plus belle chose qui soit.* »



Des expériences partagées...



... avec la prévention au centre des débats.



Xavier North, Délégué général à la Langue Française et aux Langues de France.

« Pour aller plus loin

En matière de lutte contre l'illettrisme et ce depuis plusieurs années les champs de la formation et de la prévention ont été explorés. Le besoin que nous ressentons en Guyane, mais qui je pense est une réalité ailleurs aussi, ce sont des actions à destination des adultes quittant des formations de base et des jeunes qui sortent du système scolaire et n'ont pas l'occasion de pratiquer la lecture ou l'écriture et de maintenir leurs acquis. La déperdition peut être très rapide.

Il faudrait donc leur proposer des activités, qui ne seraient pas des activités de formation, mais qui leur permettraient de maintenir et même de développer leurs connaissances. Les personnes qui viennent de milieu non francophone, comme c'est le cas en Guyane, ne pratiquent plus forcément la langue après leur formation. Au travers d'activités très variées de loisirs, de découvertes, on pourrait stabiliser les résultats de l'école pour les jeunes et de la formation pour les adultes.

Florence Foury, PREFOB Guyane



« Actions Educatives Familiales : de l'idée au kit

Depuis sa mise en place, l'ANLCI a toujours prôné la notion de mise en relation et de partage des pratiques. « Réunir pour mieux agir » est bien la clé pour obtenir des résultats probants et les chiffres de l'enquête IVQ rééditée en 2011 sont, à ce titre, parlants. La réussite éducative s'appuie elle aussi sur cette démarche. Associer étroitement l'école et les parents, dans une relation gagnant-gagnant, c'est donner aux enfants les meilleures chances de réussite.

Les Actions Educatives Familiales ! Quel chemin parcouru depuis 7 ans entre une première rencontre voulue par Martin Hirsch, Haut-Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, réunissant l'ANLCI et quelques associations porteuses de projets à destination des parents et la mise en ligne aujourd'hui d'un kit pédagogique pour accompagner le déploiement de cette démarche, et l'annonce d'une circulaire, portant pour une large part sur cette question clé de la mobilisation des parents. « Nous ne sommes pas partis de rien, se rappelle Eric Nédélec, Coordonnateur Général à l'ANLCI, mais nous avons donné une visibilité à ce qui existait. Nous avons accompagné les premières associations qui œuvraient sur ce champ spécifique et d'autres sont venues de tous les territoires métropolitains et ultramarins, avec notamment l'école des parents de Mayotte, ensuite, s'appuyant sur ce qui avait été fait et imaginant d'autres choses pour aller plus loin encore. »

« Nous avons trouvé, au coin d'une table avec les trois responsables des projets expérimentaux de l'époque (Château-Chinon, Avranches, Mortagne-au-Perche) se souvient-il, le terme générique d'Actions Educatives Familiales pour mettre un nom et agréger tout ce qu'il était possible de faire pour redonner aux parents la place qui est la leur, dans l'éducation de leurs enfants. »

Avant tout, il faut affirmer un postulat : l'éducation est l'affaire de tous. C'est dire haut et fort que chaque maillon de la chaîne joue un rôle important. « Bien évidemment l'école a une place centrale, mais elle n'agira pas seule et elle ne peut porter la responsabilité de la réussite éducative. Les parents doivent eux-aussi trou-

ver leur place, ainsi que tous les acteurs et partenaires entrant dans le champ de l'éducation et de la formation » affirme depuis des années Eric Nédélec et les équipes de l'ANLCI.

La difficile relation que certains parents entretiennent avec l'école s'explique à plus d'un titre, car il s'agit pour eux de dévoiler leur difficulté face à la langue et de reconnaître, qu'à cause de cela, ils ne peuvent jouer un rôle dans l'apprentissage de leurs enfants. « C'est une véritable double peine pour eux ! » estime Eric Nédélec. C'est aussi pour eux le sentiment de se sentir exclus d'une société qui soit les oublie, soit refuse de reconnaître cette réalité.

En matière d'Actions Educatives Familiales, la démarche auprès des parents doit se faire en plusieurs étapes. La première, et celle qui permettra d'atteindre toutes les autres, est la mise en confiance. Mettre en confiance les parents c'est leur expliquer la place primordiale qu'ils occupent. Cette valorisation de leur rôle est le levier qui permettra de lever tous les autres, notamment, celui qui consiste à pousser la porte de l'école sans appréhension.

Pour Eric Nédélec, « les difficultés des parents face à la lecture et à l'écriture ne doivent pas être un frein à la réussite éducative des enfants. Il est donc essentiel d'en tenir compte et de les impliquer. Proposer aux parents des actions auxquelles participent leurs enfants, c'est faciliter l'entrée dans la culture de l'écrit pour ces enfants, c'est aider les parents à construire une relation positive avec l'école, c'est peut-être aussi les inciter à aller plus loin encore dans le réapprentissage de la base de la base. »



Table ronde autour des AEF



Sarah Devoucoux, DGESCO

En ligne depuis le 14 novembre 2013 sur le site du ministère de l'Éducation nationale et sur le site de l'ANLCI, le kit à destination des équipes enseignantes et plus largement de toute la communauté éducative, est la concrétisation d'un souhait des ministères de l'Éducation nationale et de la Réussite éducative. Tous deux souhaitaient donner une impulsion complémentaire aux Actions Educatives Familiales. « L'idée est d'apporter des outils pratiques et pragmatiques pour permettre aux enseignants de mieux exercer leur cœur de mission au sein d'un paysage global. » souligne Sarah Devoucoux, chargée de mission sur la maîtrise de la langue française à la DGESCO. Concrètement, le kit téléchargeable comprend :

- 10 fiches d'information sur l'illettrisme
- 3 diaporamas modulables pour permettre une sensibilisation à la problématique illettrisme
- 3 vidéos. La première permet de mesurer l'illettrisme dans tous les aspects de la parentalité. Ce court métrage avec Emmanuelle Seignier, montre une maman en situation d'illettrisme avec les conséquences que cela implique. Les deux autres vidéos portent sur le travail sur le terrain avec des témoignages d'enseignants sur leur pratique professionnelle et le lien qui s'est tissé avec les parents d'élèves.





Le journal en ligne sur votre mobile

« Robert Benoni : « je me suis étonné moi-même du chemin parcouru »

Il n'a que très peu connu l'école. Issu de la communauté des gens du voyage, il n'a pas eu la chance d'acquérir les compétences de base. Mais Robert Benoni a su saisir une autre chance et faire le premier pas vers une formation. Une réussite qu'il partage avec bonheur avec sa famille et ses enfants.

Qu'est-ce qui vous a conduit à entrer en formation ?

Ma hiérarchie m'a proposé une formation par rapport aux lacunes que j'avais. Elle ne m'a pas forcé, elle m'a juste donné envie en me parlant de ce que ça allait m'apporter dans ma vie professionnelle comme dans ma vie personnelle. Cela m'a vraiment donné envie d'apprendre car je voyais tout ce que cela pouvait m'apporter. Cette proposition m'a projeté dans ma vie future et ça m'a beaucoup motivé.

Cette formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

Au départ, j'avais un doute et je ne pensais pas que cela allait m'apporter quelque chose. Je me suis dit : je ne sais pas beaucoup lire, je ne sais pas beaucoup écrire, je n'ai pas beaucoup de base... Je ne m'attendais pas à ça et quand j'ai vu ma progression, je me suis dit : Robert, tu es capable de faire plus. Il y a des choses qui s'acquièrent tous les jours. Je le voyais dans ma propre évolution et je me suis étonné moi-même du chemin parcouru.

Le regard que vous portiez sur vous-même et que les autres portent sur vous a changé ?

Oh oui. Le regard que je portais sur moi a changé. Je sais faire des choses que je ne faisais pas avant ; je lis des textes et je les comprends. Dans ma communauté, où beaucoup ne savent pas lire, le regard a aussi changé. Ils me disent : tu sais lire, tu peux tout faire alors ! Je leur réponds : oui, il faut apprendre pour cela. Mais ils n'osent pas affronter une formation. J'étais comme eux au départ et parce qu'on m'a donné cette possibilité d'accéder à ces formations, je ne vois plus les choses de la même manière car je sais que c'est possible. Tout est possible si on le veut.

Vous êtes un peu un modèle pour les gens de votre communauté ?

Oui, je suis un modèle.

Et vos enfants ?

Je suis très heureux aujourd'hui. Je leur apporte quelque chose : je leur lis de histoires, par exemple, mais eux-aussi m'apprennent des choses. C'est un échange. Ils ont des devoirs et moi je ne sais pas tout mais je suis près d'eux : je les aide, mais aussi m'aident. C'est très important car aujourd'hui, à l'école mes enfants s'investissent plus car je suis avec eux. Avant je ne savais pas lire. Je ne pouvais pas les aider dans leur travail car je ne voulais pas leur dire « je ne sais pas ».

Votre formation, c'est donc aussi une chance de réussite scolaire pour vos enfants ?

Oui, tout à fait et comme j'ai quatre enfants, c'est une belle réussite pour moi de savoir qu'ils travaillent bien à l'école.



Robert Benoni, ou le plaisir d'apprendre

« Un parent qui n'a jamais été familiarisé avec les livres quand il était petit, aura du mal à le faire pour ses enfants. Il faut comprendre cela pour trouver les chemins lui permettant de retrouver la confiance.

Bruno Masurel, ADT Quart-Monde



Troisième plénière : la lutte contre l'illettrisme, un enjeu pour la compétitivité

Pour le dernier rendez-vous des Assises, une large place a été donnée aux enjeux socio-économiques de la lutte contre l'illettrisme. Aux grandes questions posées sur les atouts pour les entreprises de former leurs salariés aux compétences de base, et à partir d'un exemple concret, celui de la société des Eaux d'Evian, les intervenants ont apporté des réponses basées sur leur expérience et ont partagé quelques idées pour aller plus loin encore.

Quelques pourcentages résument la réalité de l'illettrisme en situation de travail : 6% des personnes en emploi, 10% des demandeurs d'emploi et 20% des bénéficiaires des minima sociaux sont en situation d'illettrisme. Sans la maîtrise des compétences de base, il est difficile d'évoluer professionnellement, que ce soit pour la recherche d'un emploi ou pour le maintien de cet emploi. La solution reste la formation. Tous les acteurs aujourd'hui sont mobilisés sur cette question et ce à tous les échelons : européen, national, régional et local.

Les OPCA et les organismes de formation ont pris aujourd'hui en compte la nécessité d'œuvrer sur ce champ spécifique de la lutte contre l'illettrisme. Thierry Dez, directeur d'Uniformation, l'a dit clairement : « le rôle des OPCA n'est pas uniquement de financer des formations. Nous sommes sur un travail de terrain, au quotidien et nous tentons de sensibiliser les employeurs, de les accompagner pour que la reconnaissance de la problématique soit prise en compte. »

Faire bouger les lignes

Pour que les entreprises aujourd'hui s'approprient le sujet, il faut le démystifier. Aborder les questions d'illettrisme au sein de l'entreprise, c'est accepter d'en parler. « En parler c'est déjà agir, affirme Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT. Il faut admettre cette réalité sinon on ne parviendra pas à

remédier au problème. L'illettrisme est un enjeu national qui rassemble. » Faire bouger les lignes et mettre en place dialogue et communication, c'est ce qu'a fait la Société des Eaux d'Evian à Amphion. Un travail mené en concertation permanente avec les différents services et le GRETA en charge de la formation. Action témoin de cette matinée, l'entreprise a fait part, à travers différents témoignages, des étapes qui ont jalonné cette expérience réussie. Muriel Pénicaud, directrice générale des Ressources Humaines du Groupe Danone en a résumé l'idée : « Nous avons depuis des années ce principe qui veut que si vous investissez sur le développement et la motivation des hommes, ils seront performants et si vous avez la performance vous avez les moyens d'investir sur les hommes. » Car l'enjeu pour les entreprises est bien là : gagner en compétitivité avec un gain de productivité directement acquis par une meilleure maîtrise des compétences de base par les salariés. L'entreprise y gagne, mais le salarié également, comme l'expliquera François Nogueira, chef d'atelier à l'usine d'Amphion et coordinateur de la formation : « la formation leur a donné confiance en eux et ils font des choses qu'ils n'auraient jamais faites avant. Du coup, ils se sentent valorisés dans leur travail et certains ont d'ailleurs fait part de leur souhait de poursuivre avec une formation qualifiante. »

(...)



Antoine Godbert, Directeur de 2e2f et Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI



Lecture du message présidentiel par Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'ANLCI



Exemple concret avec la Société des Eaux d'Evian

Au-delà de la simple insertion professionnelle et de la sécurisation de l'emploi, on ne peut ignorer l'épanouissement personnel. « Les formations aux savoirs de base permettent le plein exercice de la citoyenneté, précisera Sven de Geyer chargé de l'évaluation du PREFOB Guyane. *Il est important de prendre la personne dans sa globalité et son environnement. Une formation, c'est une possibilité pour les adultes de mieux s'intégrer dans la société mais aussi et simplement de mieux aider leurs enfants à l'école.* »

Pour que les actions en formation marchent, quelques clés sont indispensables : la mobilisation à tous les niveaux de l'entreprise, le volontariat des salariés et la mise en place de formation en lien direct avec le poste et l'environnement de travail. Le Référentiel des compétences clés en situation professionnelle de l'ANLCI est un outil indispensable pour le repérage et la mise en place de la formation.

Accompagnement et suivi

Aujourd'hui, tous persuadés du bien-fondé des formations de base en entreprise, les organismes de formation ont, au fil des années, affiné leur stratégie. Pour Hervé Estampes, directeur de l'AFPA, « l'accompagnement des personnes est essentiel pour une meilleure autonomie et une meilleure efficacité dans les apprentissages. » L'accompagnement et le suivi, mais aussi la mise en commun des ressources, comme l'explique Sylvain Martinet, Responsable de la formation chez TNT, président du GARF Lyon : « Nous sommes face à une problématique commune qui trouvera une solution avec une mise en commun des ressources et des pratiques. Il nous faut réinventer l'inter-entreprise, avec des formations organisées pour plusieurs entreprises. »

Bien sûr se pose la question des moyens financiers permettant la mise en place d'actions de formation. Aujourd'hui la lutte contre l'illettrisme est intégrée à l'agenda européen pour la formation, comme le répètera Antoine Godbert, directeur de l'agence 2E2F : « nous disposons aujourd'hui d'une enveloppe budgétaire plus importante et d'une plus grande collaboration dans le cadre de partenariats stratégiques. »

Plus d'argent, c'est aussi ce qu'a annoncé Michel Fortin, vice-président du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels : « les partenaires sociaux ont choisi d'allouer 80 millions supplémentaires dans le domaine de la formation de base. »

En janvier, la loi sur la formation professionnelle sera votée par le Parlement. Si de nombreuses interrogations restent en suspens certaines mesures semblent acquises, comme la création du Compte Personnel de Formation. « Nous espérons que les négociations sur la formation professionnelle aboutiront et que ce CPF sera un véritable "booster" », estime Michel Fortin.

Avec cette année Grande Cause Nationale qui s'achève, tous les membres du collectif ont exprimé le souhait de poursuivre sur cette dynamique. Thierry Lepaon : « Il faut se servir du travail fait par l'ANLCI. Aujourd'hui, il y a peu de choses à inventer et beaucoup de choses à faire. Il nous faut continuer à agir ensemble. »

Dans un message lu par Marie-Thérèse Geffroy, le Président de la République, François Hollande s'est adressé aux participants : « Les Assises marquent une nouvelle stratégie qui sera lancée avant la fin de l'année. La lutte contre l'illettrisme touche à des valeurs profondes et notamment la dignité de chacun. Ce combat nous réunit tous. »

Faire reculer l'illettrisme c'est poursuivre sur l'élan donné depuis des années par l'ANLCI et au cours de ces derniers mois par le collectif. « Avec l'année Grande cause, nous avons donné un coup de projecteur au phénomène de l'illettrisme, dira la Présidente de l'ANLCI. Cette avancée, c'est la conjonction d'un travail mené en commun, au-delà de nos différences et de nos divergences, en répartissant les efforts et les moyens. Le « Réunir pour mieux agir » ça marche et, pour aller encore plus loin, je propose à tout le collectif que l'imagination soit au pouvoir. Pour les deux premiers mois de 2014, faites vos suggestions auprès de l'ANLCI pour poursuivre nos efforts. Nous verrons comment nous pourrions conserver cette dynamique pour que dans la prochaine décennie nous parvenions à faire en sorte que l'illettrisme devienne un phénomène marginal. »



L'emploi et l'insertion au cœur des tables rondes



Une salle comble pour la dernière plénière des Assises



Conclusion des débats



Muriel Pénicaud : en France, nous avons beaucoup de talents y compris chez les personnes en situation d'illettrisme !

Pourquoi la formation de base revêt-elle une importance particulière pour Danone ?

La formation de base est essentielle parce qu'une entreprise comme Danone est persuadée qu'à moyen et long terme, nous avons absolument besoin de salariés qui soient engagés, motivés et performants et qu'ils sachent également coopérer, communiquer et transmettre. Tout cela suppose des compétences de base.

C'est donc une évidence de cohésion sociale mais également une évidence économique pour nous que la formation de base fasse partie de la performance économique de l'entreprise. C'est pour cette raison que nous investissons sur ce champ-là.

Il semblerait que les entreprises aient vraiment pris conscience de cette problématique. Est-ce votre sentiment ?

Ce n'est pas nouveau chez Danone car cela fait 20 à 30 ans que nous avons des actions de ce type, sous des formes plus ou moins différentes. Par contre je pense qu'il y a beaucoup d'entreprises qui n'ont pas pris conscience qu'en investissant dans la formation des salariés, dits moins qualifiés ou à bas niveau de qualification, elles gagneraient en performance et en compétitivité.

Avant, la formation était perçue comme un coût alors qu'en fait il y a beaucoup plus à perdre à ne pas former ses salariés qu'à les former. Je pense que toutes les entreprises n'en sont pas encore à ce niveau de réflexion mais la tendance évolue dans le bon sens.

Une entreprise comme Danone peut aller plus loin et quelles pistes pourriez-vous suggérer ?

Je pense que tout part du terrain. La première chose à noter est que la réalité de ce genre d'opérations fonctionne parce qu'il y a un directeur d'usine, un responsable RH, un responsable RSE, des organismes de formation, l'université, les élus locaux et les partenaires sociaux qui vont s'engager dans une démarche commune. Ce que nous pouvons faire déjà, en interne, c'est utiliser l'action de l'usine d'Évian à Amphion comme exemple d'une bonne pratique qui peut inciter d'autres de nos usines à proposer le même type de formation. La deuxième idée serait de renforcer l'approche géographique. On peut organiser une « contagion » dans le bassin d'emploi. Les entreprises, avec les partenaires économiques politiques et sociaux, ont la responsabilité de contribuer au développement local. Cela passe par un investissement sur les compétences.

Enfin, en tant que grande entreprise nous pouvons contribuer au débat national, comme cela été le cas lorsque nous avons soutenu la candidature Grande Cause. A nous aussi de faire en sorte que ces sujets soient inscrits à l'agenda économique et social du pays. Il faut continuer à faire bouger les mentalités et arrêter de penser que tout est déterminé entre 15 et 18 ans et qu'après les personnes sont à jamais dans la bonne ou la mauvaise case. Il faut casser ce genre d'idée reçue qui est une croyance très forte en France. Nous avons beaucoup de talents y compris chez des personnes en situation d'illettrisme. Il y a du potentiel et je crois que c'est l'intérêt de tout le monde de voir progresser l'engagement qui a été celui de la Grande cause nationale 2013.



Muriel Pénicaud, Directrice générale RH du Groupe Danone et Stéphane Dupays, Directeur de l'usine des Eaux d'Évian à Amphion



Régis Juanico : tout ce qui peut être dépensé de façon utile en prévention est une économie pour le pays !



Est-ce que vous pensez qu'un jour on pourra considérer la lutte contre l'illettrisme comme un investissement pour notre pays et non pas comme un coût ?

Oui c'est un investissement. Premièrement cela permet notamment de faire de la prévention, de la lutte contre l'échec scolaire dès les premières années de scolarité mais aussi à travers tout ce qui touche au périscolaire avec les activités culturelles et sportives... On prend ces problèmes-là à la racine, et la ministre déléguée, George Pau-Langevin, l'a très bien exprimé. Faire de la prévention c'est éviter d'autres dépenses sociales, d'autres dépenses de « réparation » qu'on aurait déployées plus tard.

Aujourd'hui, tous les dispositifs de rattrapage scolaire ou de réparation sociale qui sont mis en place coûtent à la société. Tout ce qui peut être dépensé de façon utile en prévention est une économie pour le pays.

Deuxièmement, pour les entreprises, investir dans la formation et notamment la formation de base est un facteur de performance économique et sociale. Cela devient bien évidemment un facteur de compétitivité.



Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT

« Thierry Lepaon : Il faut que nous ayons parfaitement conscience de ce phénomène et que nous nous rassemblions ! »

Comment les négociations actuelles entre syndicats et patronat peuvent contribuer à faire reculer l'illettrisme ?

Nous avons la chance d'être en ce moment même dans le cadre d'une négociation nationale et interprofessionnelle sur la formation professionnelle. Je pense qu'il y a des enjeux qui sont accessibles dès maintenant. Je vais en citer trois qui me paraissent importants. Le premier est de faire en sorte que partout où il y a des élus du personnel, il puisse y avoir des discussions avec les employeurs sur cette question fondamentale : « *qu'est-ce que l'illettrisme dans notre milieu de travail ?* » Je dis souvent en parler c'est déjà agir. Cela veut dire qu'il faut que les deux composantes de l'entreprise, que nous qualifions de partenaires sociaux, puissent enfin en discuter.

La deuxième idée, qui concerne les grandes entreprises, est qu'il faut dans le cadre du plan de formation, que les priorités soient données à l'acquisition de savoirs fondamentaux. On ne peut pas se projeter dans les années futures si on n'a pas des salariés qui savent lire, écrire, compter et même maîtriser les nouveaux outils que sont le numérique, l'informatique et l'Internet. Nous avons repéré qu'il y avait, ces dernières années, un recul de la part langagière dans le travail. Les consignes passent de plus en plus par écrit et de moins en moins de bouche-à-oreille. Enfin le troisième objectif est de faire en sorte que, dans l'examen du bilan social et là aussi nous sommes dans les grandes entreprises, il puisse y avoir une colonne pour poser cette question à la fois au syndicat et à l'entreprise : « *quelles sont les mesures que nous avons prises pour vaincre l'illettrisme dans l'entreprise ?* » Je pense que ce sont des choses relativement simples qui ne demandent pas des engagements financiers ou militants importants et qui permettront de continuer à faire reculer les situations d'illettrisme dans notre pays.

Alors selon vous l'illettrisme est une cause nationale qui concerne tout le monde bien au-delà des clivages politiques ou idéologiques ?

Oui. Tout d'abord parce que nous parlons d'humain, de femmes et d'hommes qui, pour beaucoup d'entre eux n'ont pas toujours été en situation d'illettrisme. Je dis souvent à mes collègues « apprendre à lire, écrire et compter, ce n'est pas comme le vélo. Quand on apprend à faire du vélo, on saura le faire toute sa vie. Ce n'est pas vrai pour la lecture, l'écriture ou le calcul. »

Il faut que nous ayons parfaitement conscience de ce phénomène et que nous nous rassemblions. Nous avons, entre syndicats de salariés et syndicats d'employeurs, suffisamment de sujets pour nous diviser. Essayons d'en trouver quelques-uns sur lesquels nous pouvons travailler ensemble. L'illettrisme en fait partie. C'est l'effort que je demande à tous les militants de la CGT. Il faut, dans le cadre des responsabilités qui sont les nôtres et qui sont différentes entre les syndicats de salariés et les syndicats d'employeurs, que nous fassions l'effort de parler et de nous entendre pour apporter des solutions concrètes à cette problématique essentielle qu'est l'illettrisme en France.



« Être agent d'accueil et ne pas pouvoir remplir un cahier de consignes est extrêmement compliqué mais je crois que c'est encore plus compliqué de reconnaître qu'on ne sait pas le faire. L'enjeu est vraiment là. »

Bruno Morel, Directeur d'Emmaüs Solidarité

Les 67 membres du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme »



Synthèse des Assises nationales et européennes

Rédactionnel, photos et mise en page :

Carole Le Gall Darcissac - MMedia

09 81 65 37 03 - carole@mmedia.fr

Coordination : Virginie Lamontagne

Directeur de publication : Hervé Fernandez

www.anlci.gouv.fr - 04 37 37 16 80



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne
L'Europe s'engage en France



Agir ensemble contre l'illettrisme, un collectif de 67 grandes organisations fédérées par l'ANLCI

Et de nouveaux outils d'information pour poursuivre la mobilisation au-delà de 2013

Parallèlement à la campagne de communication grand public qui a été lancée dès l'attribution du label à la lutte contre l'illettrisme, un dispositif d'information et de communication a été mis en place par le collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme», déployé pour vivre durant cette année de forte mobilisation et pour être utilisé au-delà de la Grande cause. Un nouveau portail de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, livrets de témoignages, films, expo-quizz, plaquettes, ..., les outils et ressources proposés ont été déclinés en fonction des thématiques clés abordées (insertion, emploi, vie sociale, citoyenne,...) et servent à équiper les membres du collectif pour leurs manifestations ainsi que tous les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.



Un nouveau portail de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme - www.anlci.gouv.fr qui, pour la première fois, permet aux acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme de se référencer.

Le site, dans une version beaucoup plus attractive permet une navigation plus intuitive, afin de montrer l'étendue et la dynamique des actions menées sur tout le territoire.

Un menu institutionnel présent en permanence, permet de mieux connaître l'ANLCI et ses partenaires, d'avoir accès à toutes les données sur l'action de lutte contre l'illettrisme qu'elle mène avec l'appui de son réseau, de découvrir les chiffres de l'illettrisme, d'accéder au portail des régions et à la médiathèque qui propose un certain nombre d'outils, ressources et publications.

Aussi, afin d'aborder tous les champs d'action de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme (Entreprise, Prévention, Apprentissage, Culture...), des espaces thématiques ont été conçus avec pour objectifs de permettre à chacune des cibles, qu'il s'agisse du grand public, de l'entreprise, du partenaire, du bénévole, de l'association, etc..., de trouver le contenu adapté à sa recherche et à son besoin très rapidement, contenu accessible via trois sphères thématiques : **vie éducative et familiale - accès à l'emploi et vie professionnelle - vie sociale, citoyenne et culturelle.**



Chaque sphère se décompose en deux entrées (Qui est concerné ? - Tous les moments pour agir) et propose également un moteur de recherches des actions par critères. La sphère accès à l'emploi et vie professionnelle propose un sous-portail : **le portail «Renforcer les compétences de base des apprentis».**

Par ailleurs, le réseau et les instances de l'ANLCI bénéficient d'une meilleure visibilité : les membres du comité consultatif, administrateurs, conseil scientifique et de l'évaluation, équipe nationale et régionale, centres ressources illettrisme ainsi que les partenaires de l'ANLCI sont ainsi valorisés.

Le site propose également une cartographie des acteurs, un portail des régions avec des ressources, un moteur de recherche des actions à partir des trois sphères, un annuaire des services proposés par des organismes et associations locales dans les régions.

L'actualité thématique du site est sans cesse mise à jour, traitée au fil des événements et de la vie du réseau de l'ANLCI.

En savoir +

Pour toutes questions sur le référencement de votre structure et de vos actions, contacter Christelle Leblanc : **04 37 37 16 80 - christelle.leblanc@anlci.fr**



L'expérimentation «Renforcer les compétences de base des apprentis»

Rappelons que depuis 2009, l'équipe de l'ANLCI et ses partenaires sont fortement mobilisés autour de la question de la sécurisation des parcours des apprentis qui a bénéficié d'une expérimentation soutenue par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse, la fondation BTP Plus et le Ministère de l'Outre-Mer. L'expérimentation «renforcer les compétences de base des apprentis» s'est déclinée dans 50 centres de formation d'apprentis sur 9 régions de métropole et d'outre-mer suite au constat que certains apprentis de niveau V (CAP) présentent de très graves difficultés avec les compétences de base, difficultés qui constituent elles-mêmes des obstacles importants dans le cadre de leur parcours de formation dite «générale» et hypothèquent leur accès au niveau de maîtrise requis pour le diplôme.

De plus, compte-tenu des exigences des situations de travail (communication au sein de l'entreprise, respect de consignes, contraintes liées à la sécurité) qui, de nos jours, imposent une maîtrise du lire, écrire, compter, elles empêchent l'accès des apprentis à l'autonomie professionnelle.

L'expérimentation menée avait donc pour but de proposer des solutions concrètes pour sécuriser les parcours de formation de ces apprentis en identifiant des solutions qui marchent, les clés de réussite et de transférabilité, en les analysant, afin d'en proposer à terme la généralisation, tout en prenant appui sur des pratiques et outils déjà existants.

Un livret de témoignages pour donner la parole aux personnes concernées



Le livret «Donnons la parole à ceux qui ont osé réapprendre» offre plusieurs témoignages de personnes sorties de l'illettrisme ou en passe de l'être, qui ont suivi un parcours de formation, de remédiation : jeunes en CFA, adultes, salariés, demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'actions éducatives familiales (AEF)... Paru en juin 2013, il a été édité à près de 30 000 exemplaires grâce à l'appui du réseau ImprimFrance.

En savoir +

Disponible sur demande auprès de l'ANLCI :
Christelle Leblanc : christelle.leblanc@anlci.fr
ou en téléchargement sur www.anlci.gouv.fr



Un film « pour donner envie... » réalisé par la Fondation SNCF



La Fondation Solidarité SNCF, partenaire de l'ANLCI dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, également membre du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » vient de réaliser un film « Prévenir

l'illettrisme » qui fait découvrir, en trois minutes, tout le travail que mène la Fondation : avec les associations, au cœur des quartiers et dans toutes les régions, l'appel à projets « Entre les lignes » destiné aux plus petits comme aux ados ou encore son soutien aux réseaux nationaux associatifs partenaires qui travaillent pour faire reculer l'illettrisme en France.

Un film à voir et à partager pour sensibiliser tout le monde à la problématique de l'illettrisme, oser en parler et, pourquoi pas, donner envie de s'engager.

En savoir +

FONDATION 

Retrouvez ce film sur le site de la Fondation SNCF :
<http://www.fondation-sncf.org>, rubrique prévenir l'illettrisme.

Un film de témoignages de personnes confrontées à l'illettrisme



Ce petit film de 3 minutes réalisé par l'ANLCI interroge des personnes ayant suivi des parcours de formation. Il est disponible depuis le 10 juin sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gov.fr.

En savoir +

Informations : Fabienne Coly - fabienne.coly@anlci.fr
04 37 37 16 80

Plaquette « Chiffres »



Suite à la nouvelle enquête Insee IVQ 2011 sur l'illettrisme, la plaquette « chiffres » a été rééditée en 30 000 exemplaires grâce à l'appui du réseau ImpriFrance, pour communiquer largement sur l'ampleur du phénomène. Cette dernière nous donne de nouvelles informations sur l'illettrisme :

7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en

France est en situation d'illettrisme, soit **2 500 000 personnes** en métropole contre 3 100 000 (9%) en 2004.

En savoir +

Pour en savoir plus sur les nouveaux chiffres, téléchargez la nouvelle plaquette ou la note INSEE parue le 18 décembre 2012 : www.anlci.gov.fr, rubrique illettrisme - les chiffres.

L'atout gagnant de votre entreprise



Tout le monde a besoin de l'écrit. Mieux lire, mieux écrire, mieux comprendre, mieux s'exprimer, gagner du terrain dans la lutte contre l'illettrisme peuvent aider à améliorer les performances de votre entreprise.

La plaquette « la formation de base, l'atout gagnant de votre entreprise » rééditée en mai 2013 à près de 10 000 exemplaires, en partenariat avec le Medef présente en quelques pages les enjeux de la lutte contre l'illettrisme pour les entreprises : des informations sur les chiffres, les enjeux, la formation, la méthode, les savoirs de base indispensables pour les salariés ou bien encore des extraits du Code du travail y sont proposés.

En savoir +

Disponible en téléchargement sur www.anlci.gov.fr rubrique médiathèque, ou sur demande auprès de l'ANLCI dans la limite des stocks disponibles
Charlotte Gilfort - 04 37 37 16 80 - charlotte.gilfort@anlci.fr

Un nouvel ouvrage dans la collection des Essentiels Milan «L'illettrisme»



Ce nouvel ouvrage écrit par Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme et Patricia Gautier-Moulin, journaliste vient de paraître dans la collection des Essentiels Milan avec le soutien de la Fondation SNCF. Alors que dans notre pays une vaste mobilisation a permis que l'illettrisme

soit choisi comme Grande cause nationale 2013, cet essentiel simple et clair propose à chacun de mieux connaître l'ampleur de ce phénomène, ceux qui sont concernés, comment le prévenir et le faire reculer.

La première édition de 2003, largement diffusée auprès du grand public et utilisée par de très nombreux acteurs et décideurs de la lutte contre l'illettrisme avait permis de mieux appréhender les enjeux et les moyens d'organiser l'action.

Réécrit entièrement dix ans plus tard, ce nouvel ouvrage recense les données disponibles et permet de mesurer le chemin parcouru. Il présente les solutions efficaces qui existent, ceux qui les mettent en œuvre et ceux auxquels elles sont destinées, aussi bien en matière de prévention que de lutte contre l'illettrisme. Dans une approche résolument pragmatique, les différents chapitres (mesurer, organiser, agir, encourager, approfondir) offrent au lecteur une présentation concrète des données chiffrées, méthodes d'action et d'organisation, pratiques qui réussissent et engagements des acteurs économiques et sociaux.

En librairie depuis le 2 octobre 2013, il sera remis aux participants lors des Assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre prochains à l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon.



Résumé : Lorsqu'on parle d'illettrisme, de quoi et, surtout, de qui parle-t-on ? En France, 2,5 millions de personnes éprouvent chaque jour de graves difficultés à lire, écrire, compter dans des situations simples de la vie courante, au travail, en famille, entre amis. Malgré les informations désormais disponibles et accessibles, les solutions efficaces qui existent, le problème reste méconnu et sous-estimé. Les idées reçues sur ceux qui sont concernés ont toujours la vie dure.

Elles sont pourtant vite dissipées lorsqu'on les connaît mieux. La reconnaissance de l'illettrisme comme Grande cause nationale en 2013 est l'occasion de donner un grand coup d'accélérateur, d'agir encore plus, encore mieux et plus vite car on peut prévenir et faire reculer l'illettrisme.

En savoir +

ANLCI : Virginie Lamontagne - virginie.lamontagne@anlci.fr
FONDATION SNCF : Laurence Behar - laurence.behar@sncf.fr

La Fondation SNCF, mécène majeur de la prévention de l'illettrisme en France, est partenaire de l'ANLCI et membre du collectif «Agir ensemble contre l'illettrisme» composé de 66 organisations nationales. Dans le cadre de son appel à projets annuel «Entre les lignes», la Fondation SNCF a soutenu près de 600 projets en 5 ans et engage 1 million d'euros par an.



L'histoire du Lion qui ne savait pas compter

Après le succès de «L'Histoire du Lion qui ne savait pas écrire», paru en 2007, en partenariat avec l'ANLCI, et ayant gagné le prix de l'éducation enfantine 2008, les éditions Glénat ont décidé de développer cette fois, avec les nouvelles aventures de ce lion, les thématiques de l'illettrisme et de l'innombrisme, avec la parution de «L'Histoire du Lion qui ne savait pas compter», marqué du label Grande cause et préfacé par l'ANLCI.

L'ouvrage sera mis à l'honneur lors du prochain salon du livre jeunesse de Montreuil qui se tiendra du 27 novembre au 2 décembre 2013 à Montreuil. Ce salon sera labellisé «Agir ensemble contre l'illettrisme - Grande cause nationale».

L'histoire a été écrite par Martin Baltscheit et les illustrations réalisées par Colonel Moutarde.

Le lion ne sait pas compter jusqu'à 3 mais ça lui est bien égal, car avec sa lionne, ils forment un duo de rêve... oui mais voilà, un rival calculateur surgit un beau jour. Contant fleurette et multipliant les compliments à la lionne, il espère diviser pour mieux régner... notre lion saura-t-il faire la bonne opération ?

En savoir +

Retrouver le communiqué ainsi que toutes les informations sur la sortie de cet ouvrage, en ligne sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gouv.fr

Une expo-quizz pour mieux comprendre l'illettrisme et ses enjeux

EN IMAGES...



L'exposition-quizz aux assises régionales du Limousin



L'exposition-quizz aux assises régionales de Rhône-Alpes



L'exposition-quizz aux assises régionales de Franche-Comté



L'exposition-quizz aux assises régionales de Midi-Pyrénées

Le contexte

En France, 2 500 000 personnes sont confrontées à l'illettrisme.

Parmi les éléments du dispositif 2013 pour équiper les acteurs en région et contribuer à animer les assises régionales de l'illettrisme ainsi que les manifestations et temps forts **une exposition quizz sur l'illettrisme a été réalisée en partenariat avec la Fondation SNCF et le Moutard.**

Ses objectifs

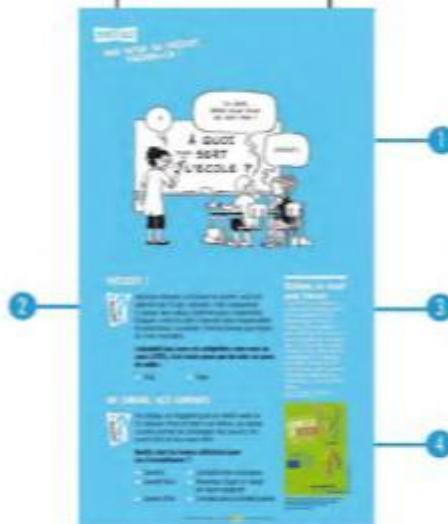
Permettre d'engager et de développer la réflexion et les débats sur l'illettrisme et sur l'importance de savoir lire, écrire, compter : *Qu'est-ce que l'illettrisme ? Pourquoi apprend-t-on à lire et à écrire ? Qui est concerné ? Quelle présence de l'écrit au quotidien dans une société comme la nôtre ? Quelles difficultés pour les personnes qui y sont confrontées ? Comment prévenir l'illettrisme et agir face à lui ?*

À qui s'adresse-t-elle ?

Enfants, jeunes, adultes, professionnels, décideurs, acteurs, personnes fragilisées à l'écrit, l'expo-quizz s'adresse à tous afin que l'illettrisme ne soit plus un phénomène invisible.

L'expo-quizz, qu'est-ce que c'est ?

UNE EXPO-QUIZ®, C'EST QUOI ?



Également consultable sur l'expo-quizz® « Non faire ou plutôt, parler en ? »

Une expo-quizz® est un support d'animation ayant pour fil conducteur une série de questions qui suscite la réflexion, les échanges et le débat.

Un concept original pour s'interroger sur un sujet

L'expo-quizz offre une approche ludique et attrayante du sujet : une iconographie forte et humoristique, des questions interpellantes soutenues par un texte informatif court et des visuels de communication institutionnelle.

Un principe interactif pour soutenir l'intérêt

Les participants remplissent un document avec réponses à qui pourra être ensuite un support d'échange et de débat. De même, le document « Solutions » permet de valider les savoirs et de poursuivre la réflexion avec d'autres personnes.

Une utilisation simple et pratique

Légères et transportables sans véhicule, les expo-quizz® sont certifiées de 18 kilogrammes indépendamment du poids et du volume.

Plus d'informations sur : www.lemoutard-espec.fr

le moutard



Le principe de l'exposition



La découverte de l'expo-quizz se fait en équipe de 2 ou 3 personnes, à l'aide d'un document récapitulatif « Vos réponses » et d'un crayon pour cocher la ou les bonnes réponses. Les questions sont à choix multiples, les échanges se font dans un premier temps au sein des équipes. Les participants doivent argumenter et se mettre d'accord pour inscrire ensuite le choix des réponses.

Le temps de parcours est d'environ 25 mn. Les médiateurs s'appuient ensuite sur certaines illustrations et questions pour lancer le débat. À la fin du parcours, les équipes prennent connaissance des solutions à partir du document « Solutions » qui leur est remis.



Les visiteurs sont accompagnés durant leur visite par des professionnels de la prévention et de lutte contre l'illettrisme, membres des équipes de l'ANLCI, des Centres Ressources Illettrisme et sont aiguillés dans la rédaction des réponses au quizz reprises dans le guide.

Contact pour :

Emprunter l'expo pour vos manifestations :

Pour toute demande de prêt, vous pouvez vous renseigner auprès de l'ANLCI :
Carole Coulibaly : carole.coulibaly@anlci.fr
04 37 37 16 80

Vous équiper en achetant un kit complet d'expo-quizz avec les 5 kakémonos :

Dès aujourd'hui, vous pouvez commander l'expo-quizz « L'illettrisme parlons-en ! »

Pour cela, merci de contacter le Moutard :
Frédéric Touchet : lemoutard@lemoutard.fr
04 78 29 00 87

Les visuels de l'exposition



Depuis le 1er mars 2013, 10 lettres électroniques consacrées aux temps forts, manifestations, articles, reportages et outils, dans le cadre de la grande cause ont été diffusées très largement.

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 8 septembre 2013
 Semaine Internationale de l'Alphabétisation

A LA UNE

Lancement de la campagne télévisée « Illettrisme, grande cause nationale 2013 »

Le lancement de campagnes à l'échelle de la France de lutte contre l'illettrisme, grande cause nationale 2013 a démarré, depuis les offices de presse régionaux par les médias, le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme a pu se réaliser un jour télévisé qui a permis de faire connaître le thème de la campagne nationale de lutte contre l'illettrisme et de faire comprendre que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde. Les médias ont permis de faire connaître que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde. Les médias ont permis de faire connaître que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde.

A LA UNE

Les Journées Internationales de l'Alphabétisation organisées par l'UNESCO

Depuis plus de 40 ans, l'UNESCO organise les Journées Internationales de l'Alphabétisation en réponse à la demande internationale pour l'alphabétisation en tant que droit humain et qu'elle est le fond de tout développement. Cette année, elle a été célébrée sous le thème de l'alphabétisation pour l'école de tous et la lecture de tous.

A LA UNE

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien

Rejoignez nos autres initiatives locales et faites partie des actions nationales de lutte contre l'illettrisme qui ont eu lieu dans l'année dans le cadre de la grande cause nationale. Organisez un atelier avec le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme et ainsi que les associations nationales et européennes de l'illettrisme qui ont été créées depuis le temps de la manifestation de la grande cause nationale de lutte contre l'illettrisme.

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Les Structures pour lutter contre l'illettrisme

Neuf lettres électroniques ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation. Ce sont des lettres électroniques qui ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation. Ce sont des lettres électroniques qui ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation.

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 27 septembre 2013

A LA UNE

Illettrisme, grande cause nationale 2013 Les Assises nationales et européennes

Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013

Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme se tiendront les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon. Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ». Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ».

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien

Rejoignez nos autres initiatives locales et faites partie des actions nationales de lutte contre l'illettrisme qui ont eu lieu dans l'année dans le cadre de la grande cause nationale. Organisez un atelier avec le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme et ainsi que les associations nationales et européennes de l'illettrisme qui ont été créées depuis le temps de la manifestation de la grande cause nationale de lutte contre l'illettrisme.

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Les Structures pour lutter contre l'illettrisme

Neuf lettres électroniques ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation. Ce sont des lettres électroniques qui ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation.

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 7 juin 2013

LA CAUSE DE L'ILLETTRISME EN BELGIQUE

Les Assises c'est parti !

Michel Topp, Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et de l'Éducation sociale sera présent aux Assises de l'Illettrisme en Belgique les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon pour la Grande Cause Nationale 2013.

Rejoignez nos autres initiatives locales et faites partie des actions nationales de lutte contre l'illettrisme qui ont eu lieu dans l'année dans le cadre de la grande cause nationale de lutte contre l'illettrisme.

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Les Structures pour lutter contre l'illettrisme

Neuf lettres électroniques ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation. Ce sont des lettres électroniques qui ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation.

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 20 septembre du 4 octobre 2013

A LA UNE

Illettrisme, grande cause nationale 2013 Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme

Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013

Déjà 170 participants se sont inscrits aux Assises nationales et européennes organisées les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon. Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ». Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ».

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien

Rejoignez nos autres initiatives locales et faites partie des actions nationales de lutte contre l'illettrisme qui ont eu lieu dans l'année dans le cadre de la grande cause nationale. Organisez un atelier avec le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme et ainsi que les associations nationales et européennes de l'illettrisme qui ont été créées depuis le temps de la manifestation de la grande cause nationale de lutte contre l'illettrisme.

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Viend de paraître : un nouvel ouvrage dans la collection des Essentiels MILAN

Un nouvel ouvrage écrit par Marie-Thérèse Geoffroy, présidente de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et l'Agence Nationale de l'Alphabétisation, vient de paraître dans la collection des Essentiels MILAN avec le soutien de la Fondation UNICEF. Il s'agit d'un ouvrage écrit par Marie-Thérèse Geoffroy, présidente de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et l'Agence Nationale de l'Alphabétisation, vient de paraître dans la collection des Essentiels MILAN avec le soutien de la Fondation UNICEF.

3. Téléchargez le communiqué

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 27 novembre 2013

FLASH ACTU : Succès de la mobilisation aux assises nationales et européennes

Illettrisme, grande cause nationale 2013 Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme

Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013

Déjà plus de 700 participants inscrits aux Assises nationales et européennes organisées les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon. Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ». Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ».

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Mercredi 13 novembre – Session plénière

Le mercredi 13 novembre, l'Assemblée de la Grande Cause Nationale de l'Illettrisme aura lieu à Lyon. Elle sera présidée par Marie-Thérèse Geoffroy, présidente de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et l'Agence Nationale de l'Alphabétisation.

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 4 au 8 novembre 2013

FLASH ACTU : Succès de la mobilisation aux assises nationales et européennes

Illettrisme, grande cause nationale 2013 Les Assises nationales et européennes de l'illettrisme

Lyon, les 13, 14 et 15 novembre 2013

Déjà plus de 700 participants inscrits aux Assises nationales et européennes organisées les 13, 14 et 15 novembre prochains à Lyon. Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ». Elles auront pour thème « Illettrisme, grande cause nationale 2013 ».

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Mercredi 13 novembre – Session plénière

Le mercredi 13 novembre, l'Assemblée de la Grande Cause Nationale de l'Illettrisme aura lieu à Lyon. Elle sera présidée par Marie-Thérèse Geoffroy, présidente de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et l'Agence Nationale de l'Alphabétisation.

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 22 juin 2013

A LA UNE

Diffusion nationale de la campagne nationale

Le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme a pu se réaliser un jour télévisé qui a permis de faire connaître le thème de la campagne nationale de lutte contre l'illettrisme et de faire comprendre que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde. Les médias ont permis de faire connaître que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde.

A LA UNE

Une campagne multi-période

Agir ensemble contre l'illettrisme a pu se réaliser un jour télévisé qui a permis de faire connaître le thème de la campagne nationale de lutte contre l'illettrisme et de faire comprendre que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde. Les médias ont permis de faire connaître que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde.

LANCER UN SPOT RADIO

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien

Agir ensemble contre l'illettrisme
 Pour l'école de tous et la lecture, à l'initiative de nos collectivités de base
 2013

Édition du 17 avril 2013

A LA UNE

Modification du collectif Agir ensemble contre l'illettrisme

Le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme a pu se réaliser un jour télévisé qui a permis de faire connaître le thème de la campagne nationale de lutte contre l'illettrisme et de faire comprendre que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde. Les médias ont permis de faire connaître que cette dernière n'est pas un problème isolé, mais qu'elle concerne tout le monde.

A LA UNE

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien

Rejoignez nos autres initiatives locales et faites partie des actions nationales de lutte contre l'illettrisme qui ont eu lieu dans l'année dans le cadre de la grande cause nationale. Organisez un atelier avec le collectif Agir ensemble contre l'illettrisme et ainsi que les associations nationales et européennes de l'illettrisme qui ont été créées depuis le temps de la manifestation de la grande cause nationale de lutte contre l'illettrisme.

3. Téléchargez le programme détaillé de ces actions nationales

Les Structures pour lutter contre l'illettrisme

Neuf lettres électroniques ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation. Ce sont des lettres électroniques qui ont été envoyées à l'occasion de la Semaine Internationale de l'Alphabétisation.